

AQUILÉE ET LA PALESTINE ENTRE 370 ET 420

Les deux dates entre lesquelles on m'a demandé de situer mon travail laissent entendre que l'on m'a principalement assigné l'étude des oeuvres de Jérôme et de Rufin. C'est là un champ immense, qui demanderait à être creusé beaucoup plus que je ne pourrai le faire ici. Pourtant, je voudrais, en commençant, attirer l'attention sur les limites et les dangers d'une telle étude si l'on s'en tient étroitement à ces frontières géographiques ou chronologiques.

En effet, si on regarde les choses depuis Aquilée, il ne fait pas de doute qu'on ne peut faire abstraction des milieux juifs d'Aquilée et de la région. Je ne peux que renvoyer à l'exposé de Mme Cracco-Ruggini sur leurs colonies, leurs lieux de culte, leurs interventions dans les affaires chrétiennes⁽¹⁾. Mgr. Biasutti, au sujet de Santa Sabida, a révélé il y a quelques années des traces de syncrétisme judéo-chrétien dans les campagnes du Frioul⁽²⁾. De par leurs activités et leurs professions, ces Juifs voyagent et il est fort probable qu'ils sont en contact étroit avec leurs coréligionnaires d'Alexandrie, de Palestine et de Mésopotamie. Il en est de même pour les Syriens qu'a évoqués Mme Forlati Tamaro⁽³⁾. Je ne parlerai

(1) Voir L. GRACCO-RUGGINI, *Ebrei e orientali in Aquileia*, dans ce volume aux pp. 353-382.

(2) G. BIASUTTI, *Sante Sabide. Studio storico-liturgico sulle capelle omonime del Friuli*, Udine 1956; S. TAVANO, *La religiosità popolare nella valle padana*, in *Atti del II convegno di studi sul folklore padano*, Modena 1966, pp. 386 sq.

(3) B. FORLATI TAMARO, *Iscrizioni greche di Siriani a Concordia*, dans ce volume, aux pp. 383-392.

pas ici de ces divers groupes d'Aquilée ou des environs. En revanche, je parlerai un peu de chrétiens d'autres cités de l'Italie du Nord, puisque c'est quelquefois jusqu'en Gaule qu'il faut suivre la trace d'un voyageur ou d'un pèlerin qui est passé par Aquilée en allant en Palestine ou en en revenant. L'oeuvre même de Rufin et Jérôme, de par les relations qu'elle suppose, engagerait à elle seule à élargir notre aire géographique de départ: tous ces gens sont en relation avec Aquilée où ils ont même quelquefois vécu un moment.

Nous ne pouvons pas non plus nous limiter étroitement à la Palestine comme point d'arrivée et but de voyage. Un voyage en Palestine suppose tout un circuit qui comprend, nous en avons mainte preuve, un passage par Alexandrie et les monastères d'Égypte, un détour par Édesse et, si l'on emprunte de bout en bout la route de terre, la traversée de la Syrie, de la Cappadoce et le passage par Constantinople. Cette étude nous mènera plusieurs fois à Édesse et Constantinople. En revanche, je laisserai à Mgr. Biasutti le champ libre pour son examen des relations particulières des églises d'Aquilée et d'Alexandrie⁽¹⁾ et je n'irai pas au désert avec Mlle Thélamon⁽²⁾. Je me contenterai ici de deux remarques qui me paraissent hautement symboliques. La première, c'est que les deux amis très chers, Jérôme et Rufin, lorsqu'ils quittent Aquilée pour l'Orient, se rendent à Jérusalem... par des chemins différents, mais non détournés. Jérôme passe par la Cappadoce et Antioche. Rufin par l'Égypte. Tous deux mettront des années avant de parvenir à Jérusalem. On va souvent plus vite! La seconde, c'est que la *Vie d'Antoine*, le père des moines, écrite par Athanase, l'hôte prestigieux d'Aquilée, a été traduite à *Antioche*⁽³⁾ pour un

(1) G. BIASUTTI, *Aquileia e la chiesa di Alessandria*, dans ce volume, aux pp. 215-229.

(2) FR. THÉLAMON, *Modèles de monachisme oriental selon Rufin d'Aquilée*, dans ce volume, aux pp. 323-352.

(3) On peut cependant défendre, me semble-t-il, que la traduction a été faite avant le retour en Orient, car Innocent n'y est pas qualifié de prêtre.

Occidental originaire, à n'en pas douter, de l'Italie du Nord, sinon d'Aquilée même⁽⁷⁾.

Mais, au-delà des symboles, il y a des réalités. Je ferai porter l'attention, au long de cette étude, sur les *itinéraires* et leur variation, en fonction sans doute d'éléments que nous ne pouvons cerner exactement, comme celle du coût respectif d'un voyage par terre et d'un voyage par mer, mais aussi en fonction des événements politiques ou religieux. Est-il besoin de rappeler que l'époque 370-420 a vu, dans nos régions, la fin de deux usurpations et presque cinquante ans d'une insécurité qui est allée croissant de 378 à 408 surtout⁽⁸⁾? Aquilée a été directement liée à ces événements et en a subi le contrecoup, en elle-même, mais aussi dans ses relations avec l'Orient.

A cet élargissement géographique qu'impose notre étude pour approcher de la réalité vécue, il faut en joindre deux autres, sous peine de fausser les perspectives. Le premier est une invitation à ne pas se laisser hypnotiser par les *oeuvres* et moins encore par les *personnes* de Jérôme et Rufin. Leur oeuvre est gigantesque, mais elle ne doit pas éclipser d'autres oeuvres. Celles-ci ne sont pas moins intéressantes pour éclairer la nature et l'importance des échanges entre l'Italie du Nord et l'Orient. Quant aux individus, il faut assurer que ces deux importants personnages font nombre avec beaucoup d'autres. J'en citerai quelque-uns. Il n'est pas exagéré de deviner l'existence de nombreux autres. On peut même dire que les projets de Rufin et Jérôme s'inscrivent à l'intérieur d'un vaste mouvement, qui commence bien avant eux, même au IV^e siècle. C'est le dernier élargissement dont je voudrais parler. Deux dates ou deux faits permettent de suggérer l'essentiel. Tout d'abord, la présence d'Athanase à Aquilée et, par le fait même, toutes les relations doctrinales que va susciter et entretenir l'aria-

(7) D'après l'*Ep.* 3, 3 où Jérôme parle de son décès, cet Innocent est connu des amis de Jérôme à Aquilée.

(8) Voir mon étude sur *Aquilée sur la route des Invasions (350-452)* in « AAAA » VII, *Aquileia e l'arco orientale*, Udine 1976, pp. 255-280.

nisme entre Alexandrie et l'Occident, entre la Cappadoce et l'Occident: Hilaire de Poitiers, de retour de Constantinople et de Séleucie, Eusèbe de Verceil, de retour de Palestine et d'Alexandrie, sont passés par Aquilée en 360⁽⁹⁾. L'intérêt de l'Occident pour la théologie et la spiritualité orientales s'est accru à partir d'eux. Après la mort d'Athanase, Basile de Césarée sera en relations avec Valérien d'Aquilée et Ambroise⁽¹⁰⁾. La seconde date est celle de *l'Itinéraire du pèlerin de Bordeaux*: 333. Voici quelqu'un qui se rend à Jérusalem par la route et qui fournit à ceux qui veulent aller en Terre Sainte le détail des étapes de la route. Les basiliques de Constantin ne sont pas encore terminées, la vraie croix est juste découverte et déjà en Occident l'on veut aller voir l'endroit où le Christ est né, le Golgotha et le tombeau. L'expression littéraire de ce désir apparaît bien après sa réalisation⁽¹¹⁾. Lorsque Jérôme et Rufin partirent par des chemins différents vers Jérusalem, il existait déjà en cette ville une sorte de « Centre d'accueil » pour les Occidentaux, et tenu par un Occidental au moins⁽¹²⁾. Il est donc indispensable de ne pas faire de notre période 370-420 un début, ni même une période faste, si on veut avoir des chances de rejoindre la vie réelle de l'époque. Elle ne sera faste que par les « importations »⁽¹³⁾ d'oeuvres littéraires et de reliques auxquelles nous allons assister. J'en traiterai dans mes deuxième et troisième parties. Auparavant, je voudrais suivre, dans leurs aléas, leurs crises et leurs reprises, les relations que Jérôme et Rufin entretenirent avec Aquilée, celles aussi que leurs oeuvres nous permettent d'entrevoir.

⁽⁹⁾ Y.-M. DUVAL, *Vrais et faux problèmes concernant le retour d'exil d'Hilaire de Poitiers et son action en Italie du Nord (360-363)* « *Athenaeum* », 48 (1970), pp. 251-275 et particulièrement pp. 268 sq.

⁽¹⁰⁾ BASILE, *Ep.* 91-92. Voir *Les relations doctrinales entre Milan et Aquilée dans la seconde moitié du IV^e siècle...* « AAAA » IV, *Aquileia e Milano*, Udine 1973, pp. 180 sq.

⁽¹¹⁾ JÉRÔME, *Ep.* 46 (passim), 47, 2; PAULIN de Nole, *Ep.* 31.

⁽¹²⁾ JÉRÔME, *Ep.* 4, 1.

⁽¹³⁾ Sur cette image des *Merces orientales*, voir *infra*, pp. 289-318.

I - LES RELATIONS ENTRE AQUILÉE ET LA PALESTINE A TRAVERS LES OEUVRES DE JÉRÔME ET RUFIN

Le silence de Rufin de 373 à 397

Je commencerai par Rufin, bien qu'il ait quitté Aquilée après Jérôme, dans des conditions obscures elles aussi. Nous savons qu'il a été atteint à Alexandrie par les mesures prises contre les Nicéens peu après la mort d'Athanase en mai 373⁽¹⁴⁾. Son arrivée définitive en Palestine doit se situer vers 380. Or, ni avant, ni après 380, nous n'avons aucune ligne de Rufin et nous ne savons rien de ses rapports avec Aquilée, ni même avec Concordia où il a laissé sa mère⁽¹⁵⁾ et d'où le vieillard Paul lui réclame des livres⁽¹⁶⁾. Cela ne veut aucunement dire que les ponts aient été coupés et que Rufin soit parti sans retour. Il faut plutôt se dire que Rufin aurait sans doute terminé sa vie dans le silence et le travail si, à partir de 398, Jérôme ne l'avait poursuivi de ses attaques et de ses pamphlets. Ce sont eux qui tardivement, par les réponses qu'ils ont suscitées à Aquilée, nous renseignent le plus sur la vie de Rufin à Alexandrie et à Jérusalem, sans cependant nous apporter toujours la clarté désirable.

La route de Jérôme vers Jérusalem

Tout est loin d'être clair en ce qui concerne Jérôme lui-même, à commencer par son départ et son itinéraire jusqu'à Antioche où il s'arrêtera. Nous retrouverons tout au long de nos cinquante années une alternance de périodes obscures et claires. Les époques où les échanges ont été les plus intenses

⁽¹⁴⁾ RUFIN d'Aquilée, *Apologia ad Anastasium*, 2 (Éd. M. Simonetti, CC 20, p. 25). Sur la chronologie et ses problèmes, voir F.-M. MURPHY, *Rufinus of Aquileia, his Life and Works*, Washington 1945, pp. 28 sq.

⁽¹⁵⁾ JÉRÔME, *Ep.* 81, 1.

⁽¹⁶⁾ JÉRÔME, *Ep.* 5, 2.

et les plus riches ne sont peut-être pas celles où les rapports ont été les plus tendus. Ce sont cependant sur ces dernières que nous avons le plus de renseignements.

Jérôme semble être parti seul. Les circonstances de ce départ sont mal connues; son itinéraire également. Dans la lettre où, d'Antioche, il donne à Rufin son emploi du temps depuis le moment où « une tempête soudaine l'a emporté loin de lui », Jérôme, en commençant par évoquer deux tempêtes virgiliennes, celle du livre III et celle du livre V, déclare: « Alors une sombre bourrasque s'arrêta sur ma tête », alors « partout la mer et partout le ciel »; et il continue: « Après mes pérégrinations incertaines et errantes: Thrace, Pont et Bithynie, traversée de la Galatie ou de la Cappadoce, chaleur brûlante du pays des Ciliciens, j'étais brisé, quand la Syrie s'offrit à moi comme un port très sûr à un naufragé »⁽¹⁷⁾. Cette image maritime au terme d'un itinéraire terrestre pourrait faire penser que les allusions à Virgile du début sont purement littéraires, d'autant plus qu'elles reviennent, identiques, dans plusieurs de ces premières lettres et en des contextes où elles n'ont guère qu'une valeur décorative et littéraire⁽¹⁸⁾. Cependant, un texte plus tardif, et apparemment impersonnel, me semble pouvoir être invoqué en faveur d'un itinéraire maritime dans sa première partie. Dans la *Préface* qu'il écrit à sa traduction des *Paralipomènes* sur la Septante, deux livres pleins de la géographie et de l'histoire de la Palestine, Jérôme déclare: « Si l'on comprend mieux les historiens grecs lorsqu'on a vu Athènes et le Troisième livre de l'*Énéide* lorsqu'on a navigué depuis la Troade, par Leucade et les Monts Acrocéarauniens, jusqu'en Sicile, pour arriver de là aux bouches du Tibre, de même comprend-on mieux l'Écriture lorsqu'on a contemplé de ses yeux la Judée, visité les souvenirs des anciennes villes, constaté ce qui reste ou ce qui a

⁽¹⁷⁾ JÉRÔME, *Ep.* 3, 3.

⁽¹⁸⁾ Voir H. HAGENDHAL, *Latin Fathers and the Classics*, Göteborg 1958, pp. 100-101, qui y voit cependant la trace de souvenirs concrets récents.

changé dans les noms de lieux » (19). Certes, le voyage est ici incomplet et il est fait à l'envers (20); certes, on pourrait penser que le passage à Athènes, attesté par ailleurs (21), a pu se situer lors de la venue de Jérôme de Constantinople à Rome en 382 (22), mais je ne pense pas, qu'à cette époque, la route maritime de Constantinople à Rome remonte encore aussi au nord dans la mer Ionienne lorsqu'on veut gagner, non pas Brindes, mais le détroit de Messine ou le sud de l'île (23). Je serais donc prêt à voir dans les souvenirs littéraires de la lettre à Rufin, l'expression de souvenirs réels. Cela nous conduirait à imaginer que l'essentiel n'était pas tant alors pour Jérôme d'arriver à Jérusalem, s'il y tendait dès son départ (24), que de partir et qu'il s'est laissé porter par les bateaux qu'il a pu prendre. Le Cap Malée passé (25), il est remonté vers le Pirée, puis vers Thessalonique ou vers Constantinople et de là il a pris la route de

(19) JÉRÔME, *In librum Paralipomenon, Praefatio* (PL 29, c. 401 A-B).

(20) Il en sera de même pour le voyage de Paula en 385: *Ep.* 108, 7.

(21) JÉRÔME, *In Zachariam*, 12, 3 (CC 76 A, p. 862, l. 58-64); *In Titum*, 1, 12 (PL 26, c. 572 C).

(22) Paulin d'Antioche a séjourné un moment à Thessalonique.

(23) Sur le voyage d'Énée et les routes maritimes primitives, v. P. MARTIN, *Le sillage d'Énée « Athenaeum »*, 53 (1975), pp. 212-244.

(24) Si on peut prendre comme une intention primitive la déclaration de l'*Ep.* 22, 30 où Jérôme dit qu'il « allait à Jérusalem se mettre au service du Christ ». En *Ep.* 5, 1, Jérôme écrit à Florentinus que son désir d'aller à Jérusalem « s'est rallumé ».

(25) P. MONCEAUX, (*Saint Jérôme, Sa jeunesse, l'étudiant et l'ermitte*, Paris 1932, pp. 99-100) pense que Jérôme n'est allé par mer que d'Aquilée jusqu'à Dyrrachium, où il a pris la Via Egnatia qui lui a fait traverser la Macédoine et parvenir à Constantinople. C'était de fait la route ordinaire autour de l'ère, pour ceux qui viennent de Rome. Il n'est pas impossible que Jérôme, surtout s'il est parti la saison avancée, ait arrêté sa navigation à Dyrrachium. Mais Monceaux ne connaît pas le texte de la *Préface du Livre des Paralipomènes* qui peut contenir des souvenirs autobiographiques. F. CAVALLERA, (*Saint Jérôme, sa vie et son oeuvre*, Louvain-Paris 1922, I, 1, p. 25) reste très vague sur ce voyage.

terre à travers l'Asie Mineure. Nous l'avons vu arriver à Antioche. Il n'ira pas plus loin avant 385. Mais c'est de cet endroit que nous allons le voir en relations avec Aquilée et, surtout, que nous allons constater que des gens d'Aquilée voyagent et se rendent en Palestine.

Les rencontres de Jérôme

A Antioche, Jérôme retrouve Évagre, qui a séjourné en Italie du Nord, nous l'avons vu, mais aussi le prêtre Innocent auquel Évagre dédie sa traduction de la *Vie d'Antoine*. Cet Innocent est connu des gens d'Aquilée⁽²⁶⁾; il est donc probablement originaire de l'Italie du Nord, mais il se trouve à Antioche auprès d'Évagre avec lequel il est peut-être revenu nous ne savons avec quelle intention. L'origine et les intentions des autres personnes dont nous parle Jérôme sont mieux connues. Jérôme a fait un bout de chemin avec Nicéas qui est un sous-diacre de l'Eglise d'Aquilée; celui-ci devait avoir quitté Aquilée avant le retour de Jérôme depuis la Gaule, car l'amitié des deux hommes ne semble avoir été contractée que « récemment », c'est-à-dire durant le voyage. Les deux pèlerins ont lié connaissance en route⁽²⁷⁾. Au contraire, c'est une vieille connaissance que retrouve Jérôme en la personne d'Héliodore. Celui-ci *revient* de Jérusalem lorsque Jérôme le rencontre à Antioche⁽²⁸⁾. Une fois encore, son départ a dû précéder celui de Jérôme. Ni Nicéas, ni Héliodore ne resteront en Orient, quels que soient les efforts que Jérôme ait dépensés pour retenir au moins le second, plus libre de ses mouvements⁽²⁹⁾.

(26) JÉRÔME, *Ep.* 3, 3.

(27) JÉRÔME, *Ep.* 8.

(28) JÉRÔME, *Ep.* 3, 2; 4, 1.

(29) En 384, Jérôme n'hésite pas à convier au départ Praesidius de Plaisance, pourtant lié par sa charge de diacre (Ed. G. Morin, in « *BAnclit* », 3 (1913), pp. 56-57, ll. 71-125): Innocent était prêtre, mais on ne sait de quelle église.

Les lettres au pays

Ces gens qui rentrent au pays se voient tout naturellement confier des lettres. Mais ce ne sont précisément pas celles qui nous sont parvenues, bien que celles-ci ne contiennent aucune indication sur leurs porteurs. Inversement, les lettres qui nous sont parvenues supposent des déplacements assez fréquents. Dans les deux sens. Au moine Antonius d'Émona, Jérôme déclare qu'il a écrit « dix fois » sans obtenir de réponse⁽³⁰⁾. Il y a sans doute de l'exagération dans ce chiffre, mais Jérôme n'en est pas non plus à sa première lettre aux Vierges de la même ville qui restent, elles aussi, silencieuses⁽³¹⁾. Quant à sa tante Castorina, il dit explicitement qu'il lui a déjà écrit en vain l'année précédente⁽³²⁾. Un reproche analogue est adressé au moine d'Aquilée Chrysocomas auquel Jérôme avait dû écrire ou faire porter ses salutations par Héliodore⁽³³⁾.

Les lettres du pays

Serait-ce donc que les rapports soient plus fréquents dans le sens Antioche-Aquilée que dans le sens inverse? Non pas, car Jérôme est le premier à recevoir une lettre de Chromace, de son frère Eusèbe et de Jovinus⁽³⁴⁾. Le diacre Julien a, de même, pris l'initiative d'écrire et c'est pour reprocher à Jérôme son silence⁽³⁵⁾. Or, dans la petite altercation qu'il imagine entre lui et son correspondant, Jérôme déclare: « Dirai-je (pour excuser mon silence): » Je n'ai trouvé personne pour porter mes lettres », tu me diras qu'un très grand nombre (*quam plurimos*) sont allés d'ici là-bas »⁽³⁶⁾. C'est ainsi que Paul de Concordia

⁽³⁰⁾ JÉRÔME, *Ep.* 12: « decem iam, nisi fallor, epistulas (...) misi ».

⁽³¹⁾ JÉRÔME, *Ep.* 11: « totiens uobis tribuenti officium ».

⁽³²⁾ JÉRÔME, *Ep.* 13, 2.

⁽³³⁾ JÉRÔME, *Ep.* 9.

⁽³⁴⁾ JÉRÔME, *Ep.* 7, 2: « ut scribitis, ante non scripsi ».

⁽³⁵⁾ JÉRÔME, *Ep.* 6, 1: « ego a te obiurgatus de silentio litterarum ».

⁽³⁶⁾ *Ibid.*

a écrit à Jérôme en le chargeant de réclamer des livres à Rufin ⁽³⁷⁾. Sans doute parce qu'il savait que tous deux étaient, par des chemins différents, partis à Jérusalem et qu'ils se retrouveraient là-bas. Les relations étaient-elles plus fréquentes entre l'Italie du Nord et la Palestine qu'entre l'Italie du Nord et l'Égypte? Le vieillard Paul a-t-il écrit également à Rufin en Égypte? C'est une question à laquelle il est impossible de fournir une réponse assurée. J'ajouterai cependant deux remarques. Tout d'abord, c'est à Antioche que Jérôme a appris la présence de Rufin en Égypte. L'ardeur avec laquelle il parle des moines de Nitrie et de Macaire laisse supposer qu'il connaît déjà assez bien leurs exploits et qu'ils ne doivent pas être inconnus non plus à Aquilée ⁽³⁸⁾. Jérôme serait tout prêt à rejoindre Rufin en Égypte, n'était son état de santé. Il est, d'autre part, au courant des événements les plus récents d'Alexandrie par ceux qui sont envoyés porter des secours à ceux que l'empereur Valens a exilés d'Alexandrie en 373-374. Jérôme parle d'un moine chargé de cette mission ⁽³⁹⁾. Il n'est pas invraisemblable que l'esclave de Mélanie qui meurt à Antioche était là venu pour la même raison ⁽⁴⁰⁾. Nous savons en effet que Mélanie l'Ancienne suivit, au moins quelque temps, un groupe de bannis dans la région de Diocésarée de Palestine ⁽⁴¹⁾. La boucle se ferme, mais je dirai qu'elle se ferme à Aquilée autant qu'à Antioche; car il n'y a pas de raison de penser que ces nouvelles concernant les persécutions contre les Nicéens n'aient pas été rapportées à Aquilée à un

⁽³⁷⁾ JÉRÔME, *Ep.* 5, 2.

⁽³⁸⁾ Voir *Ep.* 3, 1: « Audio te Aegypti secreta penetrare, monachorum inuisere choros... etc. »; 3, 2: « Rufinum Nitriae esse et ad beatum perrexisse Macarium... ».

⁽³⁹⁾ JÉRÔME, *Ep.* 3, 2.

⁽⁴⁰⁾ JÉRÔME, *Ep.* 3, 3.

⁽⁴¹⁾ PALLADIUS, *Histoire Lausiaque*, 46, 3.

moment où l'arianisme venait d'en être déraciné⁽⁴²⁾ et où allait commencer à s'exercer l'action d'Ambroise⁽⁴³⁾.

Le Concile d'Aquilée et l'Orient

Je ne reviendrai guère par la suite sur cette question de l'arianisme. J'ai déjà eu l'occasion d'en traiter ici, au sujet d'Aquilée⁽⁴⁴⁾. Nul doute que cette affaire n'ait tenu beaucoup de place dans les propos de ceux qui revenaient d'Orient et pouvaient témoigner des progrès de l'orthodoxie, à partir au moins de 381. Car, auparavant, sous Valens, nous voyons Jérôme aux prises avec les différentes tendances, plus ou moins hétérodoxes, du désert de Chalcis. En 381 précisément, Paulin d'Antioche écrira aux membres du Concile d'Aquilée pour leur demander leur appui⁽⁴⁵⁾; il leur enverra peut-être Évagre, le meilleur légat qu'il pouvait trouver en la circonstance⁽⁴⁶⁾. Je ne m'y arrête pas ici, pas plus que je ne parlerai longuement de la venue de l'alexandrin Maxime, ni de l'intervention du Concile d'Aquilée en faveur de Timothée d'Alexandrie⁽⁴⁷⁾. Je pense que M. Bia-sutti nous en parlera tout à l'heure.

Rupture des communications à travers l'Illyricum?

Je voudrais plutôt attirer l'attention sur un autre point qui concerne les relations avec l'Orient en ces années et qui dépasse le cadre d'un individu ou d'un petit groupe de moines et de clercs. Nous constatons tout d'abord qu'entre 375 et 381 nous n'avons aucune lettre de Jérôme qui soit destinée aux gens

(42) JÉRÔME, *Ep.* 7, 6.

(43) Voir *Les relations doctrinales entre Aquilée et Milan*, pp. 183 sq.

(44) *Ibidem*, pp. 188 sq.

(45) *Ap.* AMBROISE, *Ep.* 12, 4.

(46) Si on peut l'identifier avec l'*Evagrius presbyter* qui apparaît dans les *Actes* du Concile de 381. Voir *Les relations doctrinales*, p. 186.

(47) *Ap.* AMBROISE, *Ep.* 12, 4.

d'Aquilée, tandis que nous voyons notre moine écrire deux fois à Rome. Les raisons de cet intérêt pour Rome ne manquent pas, mais on s'explique moins cette rupture des relations avec Aquilée. A moins qu'il ne s'agisse du contrecoup de la situation politique. En effet, dès 375, Basile, que nous avons vu écrire à Valérien et qui est en relation avec Ambroise en 375 ou 376, évoque les difficultés qu'il y a pour se rendre en hiver à Rome par la voie de terre ⁽⁴⁸⁾. En 374 et 375, le Moyen-Danube est plusieurs fois envahi et, à partir de 376, commence, sur le Bas, puis sur le Moyen-Danube, la menace qui, pendant six ans, va peser sur les communications entre Constantinople et l'Italie du Nord. Or, à la fin 381, lorsque les évêques présents à Aquilée, puis Ambroise demandent la convocation d'un nouveau Concile, ils proposent qu'il se tienne à Rome ⁽⁴⁹⁾ ou à Alexandrie ⁽⁵⁰⁾,

l'accès maritime est facile, à cause précisément des vents qui rendent, disent-ils, peu sûrs les voyages à travers le Danube ⁽⁵¹⁾. Les Pères du Concile n'affirment-ils pas qu'ils ont l'intention d'envoyer « certains de leurs membres » pour y régler la question du schisme et qu'ils en ont été empêchés par l'*hostilis irruptio*, par les *tumultus publici* ? On sait trop à quelle date précise il faut rapporter ces événements ⁽⁵²⁾.

Il est difficile de croire que suscitérent ces lettres et les interventions intempestives du Concile d'Aquilée dans les affaires d'Orient laisseraient plutôt entendre que les évêques d'Italie du Nord étaient alors, malgré les lettres auxquelles il est fait allusion, peu ou mal renseignés sur la situation exacte des églises d'Orient. Dans le premier cas, cette rupture des relations est peut-être due aux événements politiques du dernier lustre; dans le second

⁽⁴⁸⁾ BASILE de Césarée, *Ep.* 215.

⁽⁴⁹⁾ *Ap.* AMBROISE, *Ep.* 12, 5.

⁽⁵⁰⁾ *Ap.* AMBROISE, *Ep.* 13, 6.

⁽⁵¹⁾ *Ap.* AMBROISE, *Ep.* 14, 7.

⁽⁵²⁾ *Ap.* AMBROISE, *Ep.* 12, 5.

⁽⁵³⁾ On invoque la « *uetusta communio* » (*Ep.* 12, 4; 13, 2).

cas — qui n'exclut pas le premier —, les informateurs, un Maxime, un Évagre, un Jérôme en ce qui concerne au moins Paulin, étaient trop partiaux. En tout cas, Ambroise déclare son souhait de voir rétablie et entretenue l'union entre les Églises d'Occident et celles d'Orient⁽⁵⁴⁾. Il semble répondre aux propos de Basile lorsqu'il se défend auprès de Théodose d'être intervenu à tort dans les affaires d'Orient en alléguant que les Orientaux se plaignaient naguère de l'indifférence que semblaient leur témoigner les Églises d'Occident⁽⁵⁵⁾. Même après ses échecs, Ambroise continuera à s'occuper de cette affaire d'Antioche. Il sera en relations à ce sujet avec Théophile d'Alexandrie⁽⁵⁶⁾. Je ne sais si l'attitude de Jérôme a été pour quelque chose dans l'agacement que l'évêque de Milan finira par éprouver⁽⁵⁷⁾. Jérôme, en tout cas, ne semble pas avoir apprécié l'abandon par Ambroise de son ami Évagre et cette animosité a dû peser dans les premières relations — difficiles — de Jérôme avec Théophile d'Alexandrie⁽⁵⁸⁾, qui était par ailleurs, à ce moment, l'ami de Rufin...

Jérôme à Bethléem

Nous n'en sommes pas encore à ces années. Et pourtant, nous sommes obligés de constater un vide immense dans les relations de Jérôme avec Aquilée, telles du moins qu'elles nous sont accessibles à travers son oeuvre. En 381, Jérôme était à Constantinople. Il est à Rome de 382 à 385, sans que l'on

⁽⁵⁴⁾ Ap. AMBROISE, *Ep.* 14, 1.

⁽⁵⁵⁾ *Ibid.*, 14, 2.

⁽⁵⁶⁾ Sur un aspect méconnu de ces relations, voir mon *Saint Ambroise de Milan de son élection à sa consécration épiscopale*, in « *Ambrosius episcopus* », « Congresso internazionale di Studi Ambrosiani nel XVI centenario della elevazione di S. Ambrogio alla cattedra episcopale », Milano 1976, II, p. 254 et n. 44.

⁽⁵⁷⁾ AMBROISE, *Ep.* 56.

⁽⁵⁸⁾ Voir *Sur les insinuations de Jérôme contre Jean de Jérusalem*, in « RHE », 65 (1970), p. 362 et n. 7.

puisse assurer qu'il soit venu à Aquilée⁽⁵⁹⁾ ou à Stridon dont doit arriver Paulinien (son frère) qui le rejoint à Rome. A Rome pourtant, Jérôme a dû voir Valérien et il a côtoyé quelques semaines Ambroise, à l'occasion du Concile de 382. C'est par un jugement malveillant sur l'oeuvre d'Ambroise que nous pouvons constater qu'établi à Bethléem, Jérôme se tient au courant de ce qui se passe en Italie du Nord⁽⁶⁰⁾. Il n'avait d'abord eu que des compliments pour le *De uirginibus* d'Ambroise⁽⁶¹⁾; mais, à Rome déjà, il entraînait quelque malignité dans son projet de traduire pour Damase le *Traité sur le Saint Esprit* de Didyme qu'Ambroise venait d'utiliser⁽⁶²⁾. A Bethléem, où il s'est établi définitivement en 386, Jérôme reçoit bientôt l'*Explanatio in Lucam* d'Ambroise. Il y réplique en traduisant les *Homélie*s d'Origène dont s'inspirait Ambroise. Plusieurs points me semblent ici dignes d'être relevés pour notre propos. La date tout d'abord. Elle n'est pas connue avec sûreté. On peut cependant admettre que nous sommes à la fin 388 au plus tôt, parce que les deux années précédentes les relations ont dû être interrompues avec l'Italie du Nord. En juin (?) 387, Valentinien quitte Aquilée pour Thessalonique. Maxime occupe bientôt, non seulement l'Italie du Nord, mais aussi une partie importante de l'Illyricum occidental. La mer est fermée et les relations ont dû être très restreintes jusqu'à la défaite de Maxime⁽⁶³⁾. Lorsqu'el-

(59) On aimerait savoir où et comment Jérôme est entré en contact avec Praesidius de Plaisance et où se trouvait Jérôme lorsqu'il a repris les *faseli* qui l'ont ramené à Rome (*Ep. ad Praesidium*, l. 161-162).

(60) JÉRÔME, Préface à la traduction des *Homélie*s sur *Luc* d'Origène.

(61) JÉRÔME, *Ep.* 22, 22.

(62) JÉRÔME, Préface à la traduction de DIDYME, *De Spiritu sancto* (PL 23, c. 102 A).

(63) Nous avons, pour les relations entre l'Italie et l'Afrique, le témoignage d'Augustin. L'attaque venant d'Orient, il y a peu de chances qu'il ait été plus facile de naviguer de ce côté. Quant à la route de terre, elle est occupée par les armées qui vont s'affronter durant l'été 388. Nous savons cependant que Théophile d'Alexandrie avait envoyé ses félicitations... au vainqueur.

les reprirent, Jérôme a pu apprendre l'élection de Chromace au siège d'Aquilée. Rien ne signale pourtant qu'il ait salué cette élection. Au contraire, la même Préface à la traduction des *Homélie*s sur Luc fait allusion, sans nommer l'auteur, aux *Commentaires sur Matthieu* de Fortunatien d'Aquilée. Le ton n'est plus celui du temps où Jérôme demandait à Paul de Concordia de lui envoyer la « perle de l'Évangile »⁽⁶⁴⁾! Entre ces deux affirmations, douze à quinze ans ont passé, durant lesquels Jérôme a eu le temps de découvrir les « richesses de l'Orient ». A la fin de cette même Préface, il dit son intention de les révéler à l'Occident en traduisant le plus grand nombre possible des homélies d'Origène et en particulier celles de sa maturité. Pourtant, il n'en fera rien et ce sera Rufin qui se mettra à la tâche, en renvoyant précisément à cette promesse non tenue⁽⁶⁵⁾. L'une de ces traductions d'Origène âgé sera faite... à Aquilée même et dédiée à Chromace...

Les relations durant l'usurpation d'Eugène

La décade 390-400 est, pour ce qui nous occupe ici, très bien documentée. C'est pourtant une époque très troublée sur le plan politique: en 392-394, l'usurpation d'Eugène; de 395 à 402, les incursions barbares à travers l'Illyricum, qui vont peu à peu nous conduire au premier siège d'Aquilée. Il faut tenir compte de ces troubles pour expliquer certains silences, certaines difficultés de transmission. On constate également certains déplacements d'itinéraires qui ne sont peut-être pas fortuits: Jérôme est en relation à la fois avec Rome et avec Aquilée et plusieurs des personnes que nous voyons gagner l'Italie du Nord depuis la Palestine passent d'abord par Rome. Peut-être certains on-ils débarqué à Brindes.

C'est en 393 que nous voyons Jérôme dédier à Chromace

(64) JÉRÔME, *Ep.* 10, 3.

(65) RUFIN, *Apol. contra Rufinum*, II, 26; *Praefatio in librum I Origenis Peri Archôn.*, 1.

son *Commentaire sur Habacuc* ⁽⁶⁶⁾ en même temps qu'il se plie, par égard pour son oncle Héliodore, au souhait du prêtre Népotien d'Altinum. Si l'on en croit le début de sa lettre, Jérôme avait déjà reçu *plusieurs fois* cette requête dans les années précédentes ⁽⁶⁷⁾. Il rappellera le même fait quelques années plus tard et ajoutera qu'Héliodore a lui-même intercédé pour son neveu ⁽⁶⁸⁾. Ce n'était pas la première oeuvre de Jérôme, semble-t-il, qui gagnait l'Italie du Nord: Népotien lisait parfois, nous dit-on, les oeuvres de Jérôme ⁽⁶⁹⁾.

La première phase de la querelle au sujet d'Origène

Cependant, il se trouve qu'en cette même année 393, où nous constatons la permanence sinon la reprise des relations de Jérôme avec Aquilée, va commencer à Jérusalem et Bethléem la querelle qui va séparer à jamais les deux amis. Jérôme espérait envoyer à Chromace d'autres Commentaires des petits prophètes ⁽⁷⁰⁾. En réalité, il doit s'arrêter, pris qu'il est par d'autres besognes moins honorables. Il les tait, mais il ne peut faire que le bruit des disputes ne parvienne à Rome... et à Aquilée. Ce n'est pas, semble-t-il, Rufin qui les colporte, mais des voyageurs, tels Vigilance, dont Jérôme dira plus tard qu'à son retour de Palestine et d'Égypte, il a, « entre les flots de l'Adriatique et les Alpes du roi Cottius, clamé ses déclarations » contre Jérôme ⁽⁷¹⁾. Vigilance, qui rapporte une réponse à Paulin de Nole, a dû débarquer en Italie par Brindes, plutôt que par Aquilée. On ne peut cependant pas exclure totalement son passage à Aquilée, car, l'année suivante, nous trouvons la trace du mécontent-

⁽⁶⁶⁾ JÉRÔME, *In Habacuc, Prologus* (CC 76 A, p. 579). Ce commentaire est mentionné dans le *De uiris*.

⁽⁶⁷⁾ JÉRÔME, *Ep.* 52, 1.

⁽⁶⁸⁾ JÉRÔME, *Ep.* 60, 11.

⁽⁶⁹⁾ JÉRÔME, *Ep.* 60, 10.

⁽⁷⁰⁾ JÉRÔME, *In Habacuc, Prologus* (CC 76 A, p. 579, l. 21-22).

⁽⁷¹⁾ JÉRÔME, *Ep.* 109, 2 f.

tement de Chromace devant le comportement de Jérôme à l'égard de Jean de Jérusalem, son évêque, et de Rufin, son compatriote.

Chromace ne semble pas s'être exprimé directement à Jérôme, mais bien, si l'on suit l'interprétation très intéressante que vient de donner P. Nautin d'un texte embarrassant ⁽⁷²⁾, par l'intermédiaire de Pammachius, l'ami romain de Jérôme. C'est celui-ci qui a dû demander à Jérôme de dédier à Chromace son *In Ionam*, avec l'espoir de lui témoigner ainsi sa bonne volonté. Jérôme reçoit cependant des nouvelles d'Italie du Nord. Il sait que Chromace a perdu son frère Eusèbe ⁽⁷³⁾ et il a écrit en cette même deuxième moitié de 396 l'*Éloge funèbre* de Népotien ⁽⁷⁴⁾.

L'année 397 est celle du retour de Rufin en Italie ou tout au moins à Rome. A Chromace, qui l'a invité à ce travail, Jérôme offre cette année-là la traduction sur l'hébreu du livre des *Paralipomènes* ⁽⁷⁵⁾. Les occasions de voyage sont plus fréquentes en ces années, semble-t-il; du moins connaissons-nous les noms de quelques-unes des personnes qui quittent la Palestine pour Rome et l'Italie du Nord. Rufin avait été précédé par le prêtre Vincent ⁽⁷⁶⁾; l'année suivante partent Eusèbe de Crémone — encore un Italien du Nord — et Paulinien, le frère de Jérôme, qui se rend à Stridon et séjournera un moment à Aquilée dans les conditions que nous verrons tout à l'heure. C'est lui qui a dû emporter la traduction des *Livres de Salomon* que Jérôme a dédiée conjointement à Chromace et à Héliodore. D'après cette Préface, les deux évêques ont dû répondre au double envoi de l'année précédente et conseiller à Jérôme de poursuivre ses Commentaires sur les petits prophètes. Nous reviendrons plus loin

⁽⁷²⁾ P. NAUTIN, *Études de chronologie hiéronymienne*, « REAug » 20 (1974), pp. 270-272.

⁽⁷³⁾ JÉRÔME, *Ep.* 60, 19 ad f.

⁽⁷⁴⁾ Sur la date de cette *Ep.* 60, voir *Ep.* 77, 1 pour la saison. Cette lettre est de peu antérieure à l'*In Ionam* qui la mentionne.

⁽⁷⁵⁾ JÉRÔME, *Praef. in librum Paralipomenon* (PL 28, c. 1323).

⁽⁷⁶⁾ Voir P. NAUTIN, *art. laud.*, pp. 275-276.

sur cette Préface très intéressante pour d'autres raisons (⁷⁷), mais nous aurons aussi l'occasion de remarquer que ces Commentaires sur les petits prophètes que Jérôme écrira près de dix ans plus tard ne seront dédiés ni à Chromace ni à Héliodore (⁷⁸)!

C'est que, dans l'intervalle, la réconciliation de Jérôme et de Rufin a été plus qu'ébranlée par des maladresses et des indelicatesses regrettables. Je rappelle l'essentiel des faits: Rentré à Rome, Rufin, l'année suivante, traduit, en l'atténuant et le corrigeant, le *Peri Archôn* d'Origène... Or, il place son entreprise sous le patronage de Jérôme! On n'avait jamais traduit jusqu'ici que des œuvres *pastorales* d'Origène, et non pas des œuvres de recherche doctrinale, maintenant dépassées, voire erronées sur plus d'un point. La réaction de Jérôme se devine. Elle eût été plus acceptable si Eusèbe de Crémone, l'ami de Jérôme, n'avait commencé, à peine arrivé de Bethléem, par subtiliser le travail de Rufin, avant même qu'il ne reçoive la dernière main. Nous sommes dans une période de suspicion où vont fleurir mises en accusation et apologies. Le seul élément positif — si l'on peut dire! — que l'on peut découvrir dans ces procès et ces procès d'intention, c'est la manière dont les deux antagonistes tiennent à la pureté de leur foi, encore qu'ils ne l'entendent pas exactement de la même manière.

Le retour de Rufin à Aquilée

Cette dispute malheureuse a un tout autre intérêt pour nous. Elle a donné lieu à des échanges multiples entre Aquilée et la Palestine et ce, au moment où le danger barbare se rapprochait de l'Italie du Nord (⁷⁹). Dès l'été 398, Jérôme avait été informé de la traduction du *Peri Archôn* de Rufin. Au printemps suivant, arrive de Palestine le prêtre Rufin le Syrien, celui qui va propager à Rome le pélagianisme que Jérôme com-

(⁷⁷) Voir *infra*, p. 289.

(⁷⁸) Voir *infra*, p. 284.

(⁷⁹) Voir *Aquilée sur la route des Invasions*, pp. 275-279.

battrait plus tard avec âpreté et qui trouvera des adeptes dans la région d'Aquilée. Ce Rufin (le Syrien) apporte de Bethléem une lettre de Jérôme à Rufin (d'Aquilée). Jérôme répondait à une lettre de Rufin où celui-ci avait dû se plaindre des agissements des amis de Jérôme et lui annoncer son départ pour Aquilée⁽⁸⁰⁾. On sent, dans les propos de Jérôme, le désir de se retenir. Ce juridisme dans le respect de l'amitié restaurée à grand-peine a quelque chose d'un peu glacé. L'un de ses propos est toutefois trop réel et va recevoir une éclatante confirmation: Jérôme se plaint d'être dépassé, débordé par ses amis⁽⁸¹⁾. Or, la lettre de Jérôme, que Rufin le Syrien emportait en Italie et qu'il était chargé de transmettre à Rufin (d'Aquilée) en se rendant à Milan, va être arrêtée à Rome par Pammachius et Marcella. Elle ne sera pas remise à son destinataire.

En effet, les deux trop pieux laïcs avaient jugé trop conciliante cette lettre de Jérôme, au moment où ils étaient en train d'essayer d'arracher au pape Sirice la condamnation de Rufin, en même temps que celle d'Origène. Car, Rufin le Syrien avait également apporté une traduction moins édulcorée du *Peri Archôn*, en même temps que diverses lettres ou préface dans lesquelles Jérôme s'en prenait aux traducteurs et défenseurs d'Origène. Il les accuse à mots à peine couverts de partager les erreurs les plus fragrances de leur héros. Seuls ces écrits parvinrent à Rufin. Auparavant, ils impressionnèrent le nouveau pape, Anastase. Après avoir reçu une lettre de Théophile d'Alexandrie qui venait de changer de camp avec fracas, l'évêque de Rome écrivit à Simplicianus de Milan. Simplicianus était chargé de faire condamner Origène par tous les évêques d'Italie du Nord⁽⁸²⁾. Il dut écrire à Chromace et, instruit par Eusèbe de Crémone, faire mention de Rufin. Toujours est-il que Rufin alla

(80) Voir JÉRÔME, *Ep.* 81, 1.

(81) JÉRÔME, *Ep.* 81, 2.

(82) JÉRÔME, *Ep.* 95, 2; ANASTASE, *Ep.* 9, *Dat mihi plurimum* à Venerius de Milan (Éd. J. Van den Gheyn, « RHLR » 4 (1899), pp. 7-8 = PLS 1, c. 791-792).

répondre à Milan à une mise en accusation de la part d'Eusèbe de Crémone. L'affaire ne tourna pas comme on l'escomptait, mais Rufin trouva utile de se défendre également auprès d'Anastase. De cette brève *Apologie*, je retiendrai pour notre propos sa conclusion. Rufin déclare en effet: « En dehors de la foi que j'ai exposée ci-dessus, qui est celle de l'Église de Rome, d'Alexandrie, d'Aquilée et qui est aussi proclamée à Jérusalem, je n'en ai jamais eu, n'en ai pas — au nom du Seigneur — ni n'en aurai d'autre »⁽⁸³⁾. Nous retrouverons tout à l'heure cette attention aux différents symboles de foi dans un autre écrit de Rufin⁽⁸⁴⁾.

L'Apologie contre Jérôme

En même temps qu'il envoyait cette *Apologie* à Anastase, Rufin composait une réplique aux documents qui avaient accompagné à Rome la nouvelle traduction de Jérôme; il donnait aux Romains sa version des événements de Milan et des agissements des amis trop zélés de Jérôme. L'ouvrage s'en prenait aussi ouvertement à Jérôme⁽⁸⁵⁾ en un réquisitoire très instructif pour notre propos, comme je le dirai tout à l'heure⁽⁸⁶⁾. Ce n'est pourtant pas par ses amis que Jérôme connut d'abord ces écrits, mais par son frère Paulinien qui rentrait d'Aquilée... et qui, une nouvelle fois, avait réussi à se renseigner avant que l'ouvrage fût publié.

Jérôme se met au travail séance tenante. Il entreprend de commenter, réfuter, suspecter, dénoncer l'*Apologie à Anastase* et ce qu'il connaît des deux livres de l'*Apologie* à lui adressée. L'ouvrage se présente comme une lettre adressée à Pammachius et Marcella, mais Jérôme prit soin de le faire parvenir lui-même à

⁽⁸³⁾ RUFIN, *Apol. ad Anastasium*, 8 (CC 20, p. 28). Cette *Apologie* est dans doute même antérieure au procès de Milan.

⁽⁸⁴⁾ Voir *infra*, p. 259.

⁽⁸⁵⁾ RUFIN, *Apol. contra Hieronymum*, I, 22 (CC 20, p. 56).

⁽⁸⁶⁾ Voir *infra*, p. 256.

Rufin à Aquilée, par l'intermédiaire d'un marchand qui ne toucha terre que deux jours, le temps simplement de décharger et recharger son navire⁽⁸⁷⁾.

Faut-il expliquer cette hâte par l'insécurité de la situation? Nous sommes en effet durant l'été 402 et Aquilée vient de subir un long siège. Les voyages doivent être désorganisés, les routes terrestres à travers l'Illyricum impraticables. Le marchand repartira avec deux lettres. Elles se voulaient personnelles. L'une émanait, bien entendu, de Rufin; mais l'autre était une exhortation de Chromace adressée à Jérôme et lui demandant sans doute de consacrer son temps à un travail plus utile⁽⁸⁸⁾. Jérôme n'obtempéra malheureusement pas immédiatement. Il répliqua à Rufin dans une lettre méchante qui fut portée à Aquilée on ne sait par qui. Le mieux était désormais de se taire, ce que Rufin sut faire, pour l'essentiel⁽⁸⁹⁾.

Ce n'est pas la fin des relations de Jérôme avec Aquilée, mais il faut attendre au moins deux ans pour en retrouver une trace sûre. Dans l'intervalle, cependant, il avait eu l'occasion de se fourvoyer dans une autre mauvaise querelle dont les échos ont dû parvenir à Aquilée pendant plusieurs années. Je veux parler de l'aide qu'il prêta à Théophile d'Alexandrie dans la lutte de celui-ci contre Jean Chrysostome. Or, ce dernier reçut, dès 405, l'appui de Chromace⁽⁹⁰⁾. Il eut la consolation de voir venir vers lui un Gaudence de Brescia, qu'il avait connu lors d'un précédent voyage⁽⁹¹⁾. Nous verrons que ces contacts ont été précieux et qu'ils équilibrent pour une part l'influence orientale que

(87) JÉRÔME, *Apol. contra Rufinum*, 3, 10 (PL 23, c. 464 D).

(88) *Ibidem*.

(89) Il est en effet possible de découvrir plusieurs allusions à Jérôme et à la querelle dans les diverses préfaces de Rufin. Voir par ex. la n. 137.

(90) JEAN CHRYSOSTOME, *Ep.* 155; PALLADIUS, *Dialogus de uita S. Iohannis*, 3 f. et 4 début.

(91) JEAN CHRYSOSTOME, *Ep.* 184; PALLADIUS, *Dialogus*, 4. Sur ce voyage antérieur à la consécration épiscopale de Gaudence et sur les reliques des quarante martyrs rapportées de Cappadoce, voir *infra*, p. 315. Sur les relations de Vigile de Trente avec Jean, voir *infra*, p. 322.

nous pourrions être tentés de ne voir passer qu'à travers les oeuvres de Jérôme et Rufin.

Aquilée, l'Aquitaine et la Palestine

Une nouvelle demande instante de Chromace et d'Héliodore vient-elle renouer les relations en 405 ou 406? Je penserais plutôt que les traductions des livres de *Tobie* et de *Judith*, qui sont dédiés aux évêques et que l'on date d'ordinaire des années postérieures à la mort de Paula, sont en réalité bien antérieurs, et à cette mort, et même aux derniers épisodes de la querelle avec Rufin⁽⁹²⁾. Cela ne veut pas dire que les relations avec Aquilée aient cessé ou qu'en ces années où de nouvelles menaces se précisent sur le plan politique, Aquilée soit isolée ou inaccessible de l'Orient⁽⁹³⁾. En effet, un indice très éloquent nous permet de voir comment Jérôme se met — maladroitement — à l'abri de reproches qui pourraient lui venir d'Aquilée... et de Chromace. J'ai eu l'occasion de rappeler plusieurs fois la manière dont en 392-393, en 397, Chromace et Héliodore avaient pressé Jérôme de poursuivre ses *Commentaires des petits prophètes*. Il en avait bien alors l'intention, mais il ne se remettra au travail qu'en 406. Ce sera cependant pour les dédier à des Aquitains, et non pas à Chromace ni à Héliodore! Non qu'il ait oublié sa promesse, ni qu'il pense que ses deux vieux amis puissent ne rien savoir de cette infidélité. Il cherche au contraire à s'en excuser en déclarant hautement, au début de l'*In Zachariam*, que ceux à qui ces Commentaires avaient été promis peuvent se considérer dédicataires comme ceux à qui ces écrits sont officiellement dédiés..., puisque tout est commun entre amis⁽⁹⁴⁾!

(92) Sur la date habituelle, voir F. CAVALLERA, *Saint-Jérôme*, pp. 290-291; A. PENNA, *S. Gerolamo*, Roma 1949, p. 438 et § 381.

(93) Sur la fermeture des ports en 408, voir *Aquilée sur la route des Invasions*, p. 284.

(94) JÉRÔME, *In Zachariam, Praefatio* (CC 76 A, p. 748, l. 43 sq.).

J'aurai l'occasion de revenir plus loin à cette affaire d'un autre point de vue ⁽⁹⁵⁾. Cependant trois remarques me semblent déjà à faire ici, en marge de cette excuse cavalière. Jérôme se sent toujours obligé vis à vis de Chromace. La rupture n'est donc pas totale et il faut supposer que les rapports ont continué, bien que nous n'en ayons pas de traces nettes. D'ailleurs, pour en établir la vraisemblance, il suffirait de considérer l'attention perverse avec laquelle Jérôme suivra les activités de Rufin jusqu'à sa mort... et au-delà même. La deuxième remarque est qu'il serait dangereux de se fixer sur cette querelle avec Rufin et de penser qu'elle épuise l'activité de Jérôme et ses rapports avec l'Arc de l'Adriatique. Et voici ma troisième remarque: au moment où nous voyons les intérêts — au sens très matériel, pour une part — de Jérôme se déplacer vers la Gaule, il vaut la peine de remarquer que l'Aquitain Sisennius qui emporte ces Commentaires de 406 n'en est pas à son premier voyage à Bethléem. Or, en 402, il a remis à Jérôme une lettre d'Augustin dont il avait eu connaissance « près de cinq ans plus tôt » dans une île de l'Adriatique ⁽⁹⁶⁾. Les îles ne manquent pas dans l'Adriatique et il n'est pas nécessaire de penser à celles qui sont les plus proches d'Aquilée. Cependant, si Sisennius a trouvé cette lettre lors de l'un de ses voyages vers l'Égypte ou la Palestine, il n'a pu le faire qu'en partant par Aquilée - plutôt que par Brindes. On aurait là l'indice que les Gaulois prennent la route terrestre jusqu'à Aquilée où ils s'embarquent pour éviter de traverser l'Illyricum trop peu sûr. Mais, ce faisant, ils sont aussi à même d'apporter à Bethléem des nouvelles de l'Italie du Nord et d'Aquilée.

⁽⁹⁵⁾ Voir *infra*, p. 290.

⁽⁹⁶⁾ JÉRÔME, *Ep.* 105, 1.

La côte dalmate

Il en est d'autres témoignages qui, une fois encore, élargissent le cercle des relations de Jérôme dans notre région et nous renseignent également sur les conditions concrètes des voyages en Palestine. Je veux parler de la correspondance de Jérôme avec Amabilis, Vital et Castricianus. Les documents que nous en possédons datent des années 397-398. Castricianus, un aveugle, est, d'après les termes mêmes de Jérôme, un « Pannonien, c'est-à-dire un terrien » — *homo Pannonius, id est terrenum animal* — qui, dans ce désir de visiter la Terre Sainte, a gagné la côte de l'Adriatique pour s'embarquer⁽⁹⁷⁾. J'y verais volontiers une nouvelle preuve de l'insécurité des routes terrestres vers Constantinople. Cependant, la première partie du voyage a tellement fatigué notre aveugle, qu'il est resté au port de Cissa, sans désespérer d'accompagner le diacre Héraclius à son nouveau voyage, l'année suivante. C'est du moins le voeu que formule Jérôme. L'année suivante, de fait, Héraclius reviendra; mais nous ne savons pas si Castricianus l'accompagnait⁽⁹⁸⁾. Vital, prêtre d'une ville que nous ne connaissons pas, avait remis une lettre à Héraclius; Jérôme lui répond, mais en lui apprenant que le patron de navire Zénon ne lui a rien remis auparavant de sa part, tandis qu'il lui a apporté une nouvelle lettre d'Amabilis. Rien ne laisse entendre qu'Héraclius ait voyagé sur le navire de Zénon, bien au contraire. De la même région, c'est-à-dire de la côte dalmate, arrivent donc la même année des voyageurs différents qui témoignent ainsi de la multiplicité des rapports entre le golfe de l'Adriatique et la Palestine. Une autre attestation nous est fournie par la seule lettre qui nous soit parvenue de la correspondance de Jérôme avec un dénommé Julien qui habitait sans doute, lui aussi, non loin de la côte dalmate⁽⁹⁹⁾. A une date que l'on ne peut préciser,

⁽⁹⁷⁾ JÉRÔME, *Ep.* 68, 2.

⁽⁹⁸⁾ JÉRÔME, *Ep.* 72, 1.

⁽⁹⁹⁾ JÉRÔME, *Ep.* 118, 3 et 5.

mais qui est postérieure à 395, Jérôme *renoue* des relations avec ce grand propriétaire qui vient de voir ses domaines ravagés par les invasions barbares⁽¹⁰⁰⁾.

La dernière décennie

Je puis m'arrêter ici. Non qu'il ne soit possible de descendre plus avant dans la vie de Jérôme et de trouver des témoignages plus tardifs de ses relations avec notre région. Ainsi, en 415, nous voyons Firmus se rendre à Ravenne pour les affaires d'Eustochium⁽¹⁰¹⁾ et, dès 407, il suit suffisamment ce qui se passe dans la nouvelle capitale pour prononcer des propos que l'on estime défaitistes⁽¹⁰²⁾. La découverte de lettres inédites viendra probablement combler des lacunes de notre documentation, mais il ne fait pas de doute que celle-ci, malgré son importance, reste très en deça de la réalité vécue par Jérôme. Parmi les sources écrites, qui nous renseigne davantage sur les dernières décennies de l'Illyricum occidental ou sur le premier siège d'Aquilée que les quelques simples *allusions* de Jérôme? C'est beaucoup et c'est très peu de choses. L'itinéraire de l'invasion de la Gaule en 407 est connu dans le détail par Jérôme⁽¹⁰³⁾. Comment donc penser qu'il n'ait pas cherché à s'informer par le menu de ce qui se passait dans sa propre région et qu'il n'ait pas ressenti l'anxiété dont nous le voyons pénétré au moment du siège et de la prise de Rome⁽¹⁰⁴⁾? Combien y avait-il de personnes d'Italie du Nord parmi les nombreux réfugiés

(100) JÉRÔME, *Ep.* 118, 1: « longum silentium rumpo ». L'*Apologia contra Rufinum*, 3, 7 (PL 23, c. 463 C-D) évoque des relations avec la Dalmatie en ces années 400-403.

(101) JÉRÔME, *Ep.* 134, 20.

(102) É. DEMOUGEOT, *Saint Jérôme, les Oracles sibyllins et Stilicon*, in *R.E.Anc.* 54, 1952, pp. 83-92.

(103) JÉRÔME, *Ep.* 123, 15.

(104) Il « suit » les déplacements et les travaux de Rufin. J'interpréteraï volontiers la traduction de la *Règle de Pakhôme* comme une réplique à la traduction par Rufin des *Règles de Basile...*

dont Jérôme signale la présence à Bethléem⁽¹⁰⁵⁾? Or, bien qu'il continue à épier les déplacements de Rufin, Jérôme ne dit pas un mot de la mort de Chromace. Il est inconcevable qu'il ne l'ait pas connue. Il est peu probable qu'elle ait interrompu les relations d'Aquilée avec la Palestine ou l'Égypte, même parmi les milieux ecclésiastiques.

Une deuxième restriction ou une deuxième mise en garde s'impose en effet ici. La majeure partie de ce qui précède est fondée sur l'oeuvre de Jérôme et partiellement celle de Rufin. Les rapports personnels entre ces deux frères ennemis, tous deux enfants d'Aquilée, nous ont beaucoup retenus; mais il serait dangereux de réduire les relations entre Aquilée et la Palestine à un échange de pamphlets, ou même aux démêlés de ces deux « personnalités ». Il n'est que de revenir à notre point de départ pour constater que ces rapports entre les deux régions ne datent pas du départ de Jérôme et de Rufin pour l'Orient. Ils ont dû continuer en dehors d'eux et sans eux. Mais, comme « les gens heureux n'ont pas d'histoire », nous sommes bien obligés de recourir à ceux qui ont écrit ou à ceux dont l'oeuvre nous est parvenue! Avec une documentation plus nombreuse, il serait sans doute possible de tracer une évolution de ces rapports et de leurs itinéraires. J'ai essayé de relever les indications qui me semblaient fournies par les textes. La voie de terre a vraisemblablement dû souffrir des conditions politiques régnant dans l'Illyricum. C'est à ce niveau que s'est opérée la partition de l'Empire et, d'une certaine façon, ce fut aussi, bien avant Attila, la décrépitude d'Aquilée, car, la voie maritime, faute d'arrière-pays, a dû manquer de fret sinon de gens à transporter. Ni les *codices*, ni les reliques ne pesaient bien lourd dans ces navires qui ne devaient plus non plus transporter de sarcophages. Aquilée n'avait plus davantage, avant longtemps, de récoltes à exporter. Quant à la vie intellectuelle, malgré la présence de Péla-

(105) JÉRÔME, *In Ezechiel III, Prologus* (PL 25, c. 75 D-E); VII, *Prologus* (c. 199 A-C).

giens en rapport avec la Syrie sinon avec la Palestine, nous avons de la peine à en suivre le développement après la mort de Chromace et de Rufin.

II - « MERCES ORIENTALES »: LES OUVRAGES LITTÉRAIRES

Les aumônes comme paiement

Entre Aquilée et la Palestine, il faut envisager des échanges dans les deux sens. Les personnes qui quittent Aquilée ne partent pas les mains vides. Bien au contraire. La plupart des travaux dédiés par Jérôme à Chromace ou Héliolore ne sont que le « paiement » des offrandes et aumônes qui ont été convoyées en Palestine. Jérôme le dit explicitement en 398 dans la *Préface* de la traduction des *Livres de Salomon* qu'il offre à ses deux compatriotes:

« Que ma lettre unisse ceux qu'unit la dignité épiscopale, ou plutôt, que le papier ne sépare pas ceux que rassemble l'amour du Christ! Vous me demandez des Commentaires sur Osée, Amos, Zacharie et Malachie. Je les aurais écrits si ma santé l'avait permis. Vous envoyez de l'argent pour nous soulager, vous sustentez nos sténographes et nos copistes pour que notre esprit travaille d'abord pour vous. Mais voici que par ailleurs une multitude de gens ne cesse de m'adresser diverses demandes, comme s'il était juste qu'au moment où vous êtes affamés je travaille pour d'autres ou comme si, dans mes comptes d'avoir et de dettes, j'étais redevable à un autre plutôt qu'à vous. C'est pourquoi, brisé par une longue maladie, pour ne pas rester tout à fait silencieux cette année et demeurer muet à votre égard, j'ai consacré à votre nom le travail de trois jours, à savoir la traduction des trois livres de Salomon... »⁽¹⁰⁶⁾.

Ce texte est intéressant par plus d'un aspect. Nous y

⁽¹⁰⁶⁾ JÉRÔME, *In libros Salomonis, Praefatio* (PL 28, c. 1241 A-B).

voyons Jérôme substituer une « marchandise » à une autre en prenant excuse de sa maladie. C'est qu'il ne veut pas rester une année sans écrire au pays: « ne penitus *hoc anno* retice-rem »! Il envoie donc un travail qui lui a demandé beaucoup moins de temps. Il faut noter d'autre part — et je vais y revenir dans un instant — que les envoyés de Chromace et Héliodore sont venus avec des demandes précises: les Commentaires de *quatre* petits prophètes. A un près, ce sont les seuls petits prophètes qui restent à commenter à cette date⁽¹⁰⁷⁾, et deux déjà des précédents ont été dédiés à Chromace en 393 et 396. On peut penser qu'en 392 ou 393 même, Chromace avait passé commande de la même façon de l'*In Habacuc* au moins⁽¹⁰⁸⁾. Toutefois, la *Préface* ci-dessus ne dit sans doute pas toute la vérité lorsqu'elle laisse entendre que les envois d'argent sont destinés à payer les *notarii* et les *librarii* de Bethléem. Une partie de ces fonds doit, plus largement, subvenir à l'entretien des monastères de Bethléem. J'en vois pour preuve la manière dont, en 406, Jérôme vitupère contre Vigilance qui a colporté en Occident que de telles aumônes étaient inutiles⁽¹⁰⁹⁾, et remercie Exupère de Toulouse, qui lui a envoyé de telles aumônes, mais ne semble pas lui avoir demandé de façon précise le *Commentaire sur Zacharie* que Jérôme « devait » à Chromace et Héliodore⁽¹¹⁰⁾. Voici qu'il le dédie à l'évêque de Toulouse, tandis qu'il adresse aux deux moines Minervius et Alexandre, deux Aquitains eux aussi, l'*In Malachiam*⁽¹¹¹⁾ qui aurait dû rejoindre tout d'abord l'Italie du Nord⁽¹¹²⁾. Cette indécatesse ne s'explique pas seulement, me semble-t-il, par un refroidissement des

(107) Joël n'est pas encore expliqué non plus.

(108) JÉRÔME, *In Habacuc, Prologus* (CC 76 A, p. 580, l. 47 sq.).

(109) JÉRÔME, *Contra Vigilantium*, 13-14.

(110) JÉRÔME, *In Zachariam, Prologus* (CC 76 A, p. 747, l. 3-5).

(111) JÉRÔME, *In Malachiam, Prologus* (CC 76 A, p. 902, l. 35 sq.).

(112) JÉRÔME, *In Habacuc, Prologus* (CC 76 A, p. 578, l. 22) et *In Zachariam, Prologus* (CC 76 A, p. 748, l. 43 sq.).

relations de Jérôme avec Chromace et Héliodore. Je penserais volontiers que les raisons pécuniaires jouent un rôle. En 404-406, nous sommes, en Italie du Nord, aux lendemains de l'incursion d'Alaric et il y a beaucoup à faire, très vraisemblablement, pour relever les ruines⁽¹¹³⁾, pour aider ceux qui ont vu leurs biens pillés. L'Aquitaine, au contraire, n'a pas encore subi de tels ravages. Il est donc naturel qu'elle fasse profiter de sa prospérité les « saints de Jérusalem ».

Les commandes d'ouvrages

Est-ce à dire que toutes les « commandes » ne correspondent pas à des intérêts réels de celui qui les formule? On ne manquerait pas de raisons pour le penser et j'en donnerai moi-même une dans le cadre de ce qui nous intéresse ici⁽¹¹⁴⁾. Cependant, il me paraîtrait dangereux de ne voir qu'une « formule » dans les dédicaces qui font état de demandes explicites, sinon de *questions* précises. Certes, aucune de ces *questions* n'a été posée à Jérôme depuis l'Italie du Nord, ce qui n'est pas sans signification⁽¹¹⁵⁾. On peut cependant deviner certaines préoccupations dans les commandes faites à Jérôme. Un certain goût pour l'*hebraica ueritas* et, devant l'entreprise de Jérôme de donner une traduction de l'Ancien Testament sur l'Hébreu, une grande largeur de vue. C'est à l'instigation de Chromace que Jérôme traduit les *Paralipomènes*, un (— ou deux —) livre(s) on ne peut plus historique(s) et géographique(s). D'après l'*In Habacuc*, Chromace demande à Jérôme de lui fournir la base

(113) Même si Aquilée elle-même n'a pas encore beaucoup souffert (voir *Aquilée sur la route des invasions*, p. 276 sq.). Les constructions d'églises et en particulier des *Basiliques des Apôtres* demandent des sommes importantes. Voir *infra*, p. 305.

(114) Les traductions bibliques de Jérôme ne laissent guère de traces dans l'oeuvre de Chromace. Voir *infra*, p. 295.

(115) Ambroise est plus proche. Sa correspondance contient de nombreuses réponses à des « questions » scripturaires.

historique sur laquelle il pourra bâtir les palais enchantés de l'allégorie⁽¹¹⁶⁾. C'est peut-être en songeant à ce penchant des deux évêques pour les problèmes pastoraux que Jérôme leur dédie la traduction des *Livres de Salomon*. Car il s'est étonné qu'ils lui demandent la traduction du *Livre de Tobie* et du *Livre de Judith* qui n'appartiennent pas au canon hébreu et ne sont même pas écrits en hébreu⁽¹¹⁷⁾. C'est que depuis longtemps les figures de Tobie et Judith tiennent une grande place dans la prédication morale⁽¹¹⁸⁾. Nos deux évêques sont sans doute curieux, ici encore, de connaître le cadre historique véritable de ces textes. Pourtant, je le dirai dans un instant, Chromace ne semble pas avoir fait usage de cette traduction dans ses propres oeuvres.

L'envoi d'oeuvres occidentales

Chromace et Héliodore ont plusieurs fois réclamé les oeuvres de Jérôme. Il ne semble pas qu'ils lui aient envoyé les leurs, en admettant d'ailleurs qu'Héliodore ait écrit quoi que ce soit⁽¹¹⁹⁾. Cela ne veut cependant pas dire que des livres ne soient pas partis d'Aquilée pour la Palestine. Je ne parle pas ici de ceux que, d'Antioche, Jérôme réclame à Paul de Concordia, mais plutôt des oeuvres d'Ambroise dont Jérôme suit la production. Je ne m'avancerai pas beaucoup en disant, même si je n'ai pour preuves que des vraisemblances, qu'Aquilée a dû être, autant que Rome, une plaque tournante de la diffusion de l'oeuvre d'Ambroise. J'ai déjà eu l'occasion de montrer que Chromace connaissait bien l'oeuvre d'Ambroise et même que celle-ci lui avait plus d'une fois servi d'intermédiaire vis à vis

(116) JÉRÔME, *In Habacuc, Prologus* (CC 76 A, p. 580, l. 47 sq.).

(117) JÉRÔME, *In librum Tobiae, Praefatio* (PL 29, c. 23-25).

(118) Que l'on songe à leur place chez Cyprien, Novatien.

(119) Sur l'attribution — abusive — à Héliodore du Commentaire anonyme des Épîtres de saint Paul édité par H. Frede, voir *infra*, p. 301.

de la pensée grecque (¹²⁰). En un sens, Rufin, en rentrant à Aquilée deux ans après la mort d'Ambroise, va continuer, d'une autre manière, l'oeuvre de l'évêque de Milan... à la demande de Chromace.

Importation d'oeuvres orientales

Au moment donc où nous tournons vers l'autre sens de la voie « commerciale », dans le sens Orient-Aquilée, il faudrait faire une large place à l'oeuvre d'Ambroise. Je n'ai pas — pas encore? — trouvé de trace de l'emploi par Ambroise d'oeuvres de Jérôme écrites en Palestine. Mais ai-je besoin de m'étendre ici sur la place qu'occupent dans les *écrits* d'Ambroise les oeuvres d'Origène, d'Athanase, de Didyme, sans compter Basile de Césarée, Grégoire de Nazianze? Je me contente de rappeler le fait. Je voudrais au contraire, sans avoir la possibilité d'offrir ici autre chose que des sondages et notes de lecture, m'arrêter un peu plus longuement sur trois oeuvres qui vont me permettre de rendre compte quelque peu de la complexité de la situation: celle de Chromace, celle de Rufin et celle d'un Commentateur anonyme des Épîtres de saint Paul en qui son tout récent éditeur voit un habitant de la région d'Aquilée (¹²¹).

Chromace et l'oeuvre de Jérôme

Chromace donc, avait des amis en Palestine, était en rapport avec eux, pouvait utiliser leurs écrits; il a reçu d'eux des travaux qui le mettaient en contact avec les réalités historiques et géographiques de la Bible. Qu'est-ce qui transparait de tout cela dans son oeuvre? Pas grand-chose, me semble-t-il, malgré une première impression tout à fait favorable. En effet, dans un sermon de Noël dont la substance a été reprise dans le

(¹²⁰) Voir *Les relations doctrinales entre Milan et Aquilée*, pp. 193-230, pp. 233-234.

(¹²¹) Voir *infra*, p. 301.

Tractatus qui explique le texte de saint Matthieu sur la naissance du Christ à Bethléem, Chromace s'arrête pour chanter les louanges de Bethléem en des termes que Jérôme ne renierait aucunement. « Si on célèbre », dit-il, « tant de cités qui ont produit des grands princes, quoi de plus sublime que le lieu où le prince de la terre et le maître de l'univers entier a daigné naître! »⁽¹²²⁾ et dans le *Tractatus* 4, il voit dans une citation d'Habacuc une allusion à la « beauté et la douceur du site » de Bethléem⁽¹²³⁾, témoignant ainsi d'une attention aux données concrètes que l'on pourrait attribuer à ses rapports avec la Palestine de Jérôme et Rufin. En réalité, de telles indications sont très rares et elles sont noyées dans une géographie symbolique à laquelle elles servent tout au plus d'introduction. La Palestine que nous découvrons au long des *Sermons* et des *Tractatus* est sans cesse figurative⁽¹²⁴⁾. Chromace le doit à ses modèles, qu'il s'agisse de Fortunatien, de Victorin de Poetovio ou d'Ambroise. Jérôme a lui-même contribué à maintenir cette tendance par son *Liber interpretationis hebraicorum nominum* dans les premières années de son séjour en Palestine. Malgré la date, on n'en découvre pas de trace dans l'oeuvre de Chromace. Les interprétations d'*Alleluia*⁽¹²⁵⁾ ou de *Joseph*⁽¹²⁶⁾, données par Chromace ne correspondent aucunement à celles que donne Jérôme. En se fondant sur le silence que garde Jérôme à l'égard de Chromace dans son *De uiris* on s'accorde à penser que les *Tractatus in Matthaeum* n'étaient pas publiés en 393, ni même en 398, date à laquelle Jérôme compose son propre *Commentaire sur Matthieu*, emporté à Rome par Eusèbe de Crémone⁽¹²⁷⁾.

⁽¹²²⁾ CHROMACE, S. 32, 1 f.

⁽¹²³⁾ CHROMACE, *Tr.* 3, 3, 2 (CC 9 bis, p. 213, l. 87-88): « Per quae uerba situm loci ipsius amoenitatemque designat ».

⁽¹²⁴⁾ CHROMACE, *Tr.* 15, 1; 16, 2; 16, 4; 44, 3-4, etc.

⁽¹²⁵⁾ CHROMACE, S. 33, 1: « Canta ei qui est » ou « Benedic nos Deus simul in unum » - JÉRÔME, *Ep.* 26, 3: « Laudate Dominum ».

⁽¹²⁶⁾ CHROMACE, *Tr.* 2, 3 (l. 71): « Joseph = sine opprobrio » - JÉRÔME: « Joseph: auctus, adaugens ».

⁽¹²⁷⁾ J. LEMARIÉ, CC 9 bis, p. VII.

Si la mise au net des *Tractatus in Matthaeum* date de la fin de sa vie, on pourrait s'attendre à ce que Chromace ait utilisé les notes rapides de Jérôme. Dom Lemarié opère quelques rapprochements⁽¹²⁸⁾. On peut en faire quelques autres⁽¹²⁹⁾. Il ne faut pas cependant oublier qu'ils peuvent s'expliquer par une communauté de sources tout aussi bien que par une dépendance de Chromace par rapport à Jérôme. Le sondage que j'ai fait en deux autres directions s'est également révélé vain. Nous avons vu que Jérôme avait dédié à Chromace plusieurs traductions sur l'hébreu. Or, les citations que Chromace fait du *Livre de Tobie* comme du *Livre des Chroniques* ne sont pas empruntées aux traductions de Jérôme⁽¹³⁰⁾. Les Commentaires dédiés à Chromace n'ont pas davantage laissé de trace dans son oeuvre. Il faut peut-être réserver le cas de l'*In Ionam*, puisque nous n'avons pas le *Tractatus* sur le « signe de Jonas »⁽¹³¹⁾, mais le cas est assez net pour Habacuc dont le Cantique est utilisé et commenté à deux reprises. Le texte que cite Chromace n'est pas la traduction sur l'hébreu de Jérôme, ni non plus la traduction latine des Septante que transcrit Jérôme dans son *Commentaire*⁽¹³²⁾. L'interprétation que donne Chromace du texte d'*Habacuc* 3, 3 peut être rapprochée d'une opinion dont Jérôme fait état, mais qu'il ne prend pas à son compte et qui devait déjà

(128) Voir la table, p. 534.

(129) Comparer CHROMACE, *Tr.* 7, 2 (l. 31 sq.) et JÉRÔME, *In Matthaeum*, 2, 23; *Tr.* 11, 1 et *In Matthaeum*, 3, 10; *Tr.* 11, 4 et *In Matthaeum*, 3, 11...

(130) On notera cependant que la traduction de Tobie par Jérôme est tardive.

(131) Seul nous est parvenu le *Tract.* 54 sur *Mat.* 16, 4, qui reprend — au moins en partie — ce qui avait dû être dit à propos de *Mat.* 12, 39-40. Sur ce *Tractatus* 54, voir *Le Livre de Jonas dans la littérature chrétienne grecque et latine*, Paris 1973, pp. 503-506. On notera que, contrairement aux conseils de Jérôme, Chromace ne met aucune limite à l'application au Christ de l'aventure du prophète.

(132) Comparer CHROMACE, *Tract.* 4, 3 citant *Hab.* 3, 3 et JÉRÔME, *In Habacuc*, 3, 3 (CC 76 A, p. 622, l. 156-158).

figurer dans un autre Commentaire⁽¹³³⁾. En revanche, pour l'interprétation d'*Habacuc* 3, 10, l'origine me paraît plus certaine. Nous trouvons en effet chez Tertullien un dossier analogue à celui que l'on trouve dans le *Tractatus* 52 de Chromace⁽¹³⁴⁾. Cet exemple me paraît significatif et m'invite à revenir à la conclusion que j'avais déjà formulée ici en 1972: Chromace a une formation *occidentale*, qui n'a été profondément modifiée, si nous pouvons en juger par ses oeuvres, par les apports « orientaux » postérieurs, que ceux-ci soient l'oeuvre d'Ambroise, de Jérôme, ou de Rufin.

Rufin et l'oeuvre de Jérôme

Ce n'est pas le moment de montrer combien un Rufin, grand importateur de marchandises orientales, reste lui aussi un esprit latin. Je voudrais plutôt indiquer rapidement tout d'abord que Rufin, de retour à Aquilée, possède l'essentiel de l'oeuvre de Jérôme et qu'il l'utilise éventuellement dans ses propres écrits. Je ne m'étendrai pas sur le premier point, bien qu'il soit important pour notre sujet puisqu'il prouve que se trouve à Aquilée en 399-400 une bibliothèque hiéronymienne que Rufin n'a pas dû se réserver jalousement, bien au contraire. L'*Apolo-gie* de Rufin adressée à Jérôme contient, à partir des deux-tiers du premier livre, un catalogue des éloges décernés au long de ses écrits à Origène... par Jérôme. C'est ainsi que défile un

(133) Jérôme rapporte une opinion qui voit dans le *mons umbrosus* le Père ou le Paradis. Chromace célèbre dans cette ombre l'*amoenitas loci*. Une telle opinion *peut* venir de Victorin de Poetovio qui a composé un Commentaire sur Matthieu et un autre sur Habacuc.

(134) Comparer CHROMACE, *Tr.* 52, 2: Job 9, 8; Sir. 24, 7-8; Ps. 76, 20; *Hab.* 3, 10; *Exod.* 14, au sujet de la marche sur les eaux, et TERTULLIEN, *Adu. Marcionem* 4, 20, 3 au sujet de la tempête apaisée: *Ex.* 14; *Ps.* 28, 10 (cf. *Ps.* 76, 19-20); *Hab.* 3, 10. Mais le texte biblique n'est pas davantage celui de Tertullien que celui de Jérôme, de sorte qu'on peut penser à une source commune à Tertullien et Chromace ou à un intermédiaire entre les deux Latins.

certain nombre des traductions et des Commentaires de Jérôme, sans compter des lettres et pamphlets divers⁽¹³⁵⁾. La liste — et le réquisitoire — sont impressionnants. Ils prouvent également que ces livres de Jérôme sont lus par Rufin et pas seulement à des fins polémiques, comme en témoignent plusieurs des Préfaces qu'il écrit en tête de traductions d'oeuvres grecques... et, entre autres⁽¹³⁶⁾, la dédicace à Chromace des *Homélie sur Josué* d'Origène⁽¹³⁷⁾. L'ouvrage sur les *Bénédictions des patriarches*, écrit après que Rufin ait quitté définitivement Aquilée, témoigne également que Rufin a travaillé en ayant sous

(135) RUFIN, *Apol. contra Hieronymum.*, I, 21 sq.

(136) J'ai montré dans *L'influence des écrivains africains du III^e siècle...* (in *Aquileia e l'Africa*, « AAAd. » V, Udine, 1974, pp. 224-225 et n. 129-130) que Rufin dépendait de Jérôme lorsqu'il jugeait le style de Cyprien.

(137) RUFIN, *Prologus in Omelias Origenis super Iesum Naue* (CC 20, p. 271) sur la différence des offrandes apportées pour la construction du Temple. Jérôme s'est déjà servi de cet exemple dans la Préface de sa traduction du Pentateuque sur l'Hébreu (PL 28, c. 147), mais surtout dans son *Prologue casqué* (PL 28, c. 557 A-B). Or, Jérôme a précisément revendiqué cette traduction comme *sienne*: « Lege ergo primum Samuel et Malachim meum. Meum inquam, meum. Quidquid enim crebrius uertendo et emendando sollicitius et didicimus et tenemus nostrum est. Et cum intellexeris quod antea nesciebas, uel interpretem me aestimato si gratus est, uel παραφραστὴν si ingratus » (PL 28, c. 557 B). Rufin répond: « Totum ergo hoc (opus) translationis de tuo (Chromatii) iudicio pendeat. Si quid sane est quod placere potest, hoc sit *auctoris*. Neque enim quae aliis labore parata sunt diripere et nostrae laudi applicare iustum putamus. Si uero uim sensuum oratio inculti sermonis exasperat, hoc uel mihi, uel, ut cum tui uenia dixerim, tibi ipsi reputato qui opus quod eruditis deberet iniungi expetis ab indoctis » (CC 20, pp. 271-272). La fin ne nous ramène pas moins à Jérôme car les *eruditi* auxquels pense Rufin ne sont autres que Jérôme. Rufin a dit ailleurs qu'il continuait l'oeuvre de traduction entreprise par Jérôme et délaissée par lui pour une « res maioris gloriae » *In Peri archôn librum* I, *Praefatio*; CC 20, p. 245, l. 15 sq.). Jérôme y est déjà qualifié d'*eruditus* (*Ibidem*, l. 3) et déjà Rufin déclare que son propre style n'égale pas celui de Jérôme (*Ibidem*, l. 18-19).

les yeux quelques pages des *Questions sur la Genèse* de Jérôme, quitte à en prendre le contrepied. Jérôme s'applique en effet au sens littéral et souligne plusieurs fois, pour ce chapitre 49 de la *Genèse*, les différences entre l'hébreu et le grec des Septante. Rufin ne dit mot de l'hébreu; il offre une traduction différente du texte grec et fait porter l'essentiel de son effort sur l'interprétation spirituelle et l'interprétation morale que Jérôme avait exclues de son travail. Bien mieux, Rufin souligne plusieurs fois les difficultés de l'*historia*. Or, si tout ce qu'il attribue aux *fabulae iudaicae* ⁽¹³⁸⁾ ou aux *adsertores litterae* ⁽¹³⁹⁾ ne provient pas de Jérôme ⁽¹⁴⁰⁾, il me paraît très vraisemblable, malgré l'abondance et la diversité de la documentation mise en oeuvre par Rufin, de renvoyer à l'oeuvre de Jérôme, non peut-être tant pour les points d'accord ⁽¹⁴¹⁾ que pour les endroits où Rufin souligne l'insuffisance de l'histoire ⁽¹⁴²⁾, le caractère forcé ou impossible de son explication ⁽¹⁴³⁾. Il est même une fois curieusement influencé par le texte de Jérôme ⁽¹⁴⁴⁾. Mais il faut reconnaître que le fait vaut surtout à titre d'indice. Pour le reste, et devant Paulin qui connaît lui aussi Jérôme, Rufin est loin de n'avoir

⁽¹³⁸⁾ RUFIN, *De benedictionibus Patriarcharum*, 1, 8.

⁽¹³⁹⁾ RUFIN, *De benedictionibus Patriarcharum*, 2, 21.

⁽¹⁴⁰⁾ M. SIMONETTI, *Osservazioni sul De benedictionibus Patriarcharum di Rufino di Aquileia* « Riv. di cultura Classica e Medievale » 4 (1962), pp. 3-44 et *Note sui antichi commenti alle Benedizioni di Patriarchi* « Ann. della Facoltà di Lettere di Cagliari » 28 (1960), pp. 403-473. Aucune place n'est faite à Jérôme; il en mérite cependant une petite. La documentation de Rufin est très large et en partie orientale.

⁽¹⁴¹⁾ RUFIN, *De benedictionibus patriarcharum*, 2, 6 (et JÉRÔME, *Hebraicae quaestiones in Genesim* 29, 32 sur Ruben); 2, 7 (et *Hebraicae quaestiones...* 49, 5-49, 7, sur Siméon et Levi). A la fin de 49, 7, Jérôme mentionne l'existence d'une interprétation typologique que l'on trouve développée chez Rufin 2, 8.

⁽¹⁴²⁾ RUFIN, *De benedictionibus patriarcharum*, 2, 15.

⁽¹⁴³⁾ *Ibidem*, 2, 28.

⁽¹⁴⁴⁾ *Ibid.*, 2, 18 sur Gad le « pirate » où *pirata* traduisant le *piraterium* (πειρατήριον des LXX) est sans doute influencé par le *latrunculus* de Jérôme.

les yeux fixés que sur Bethléem dont il attendrait toute science. L'Orient est beaucoup plus vaste, même s'il comprend la Palestine, comme va le montrer la suite de notre propos.

Rufin et Cyrille de Jérusalem

Une troisième oeuvre personnelle de Rufin, son *Commentaire du Symbole*, écrit, lui, à Aquilée, mérite en effet une attention toute spéciale, tant à cause de son influence à travers le Moyen-Age⁽¹⁴⁵⁾, que de ses sources. Celles-ci vont en effet nous ramener à Jérusalem sinon à Bethléem. J'ai cité plus haut la conclusion de l'*Apologie à Anastase* où Rufin célébrait l'unité de foi des églises de Rome, d'Alexandrie, d'Aquilée et de Jérusalem⁽¹⁴⁶⁾. Dans son *Commentaire du Symbole*, Rufin compare plusieurs fois, non seulement le symbole d'Aquilée et le symbole de Rome, mais aussi les « symboles des églises d'Orient »⁽¹⁴⁷⁾. Or, comme on l'a montré⁽¹⁴⁸⁾, c'est au symbole de Jérusalem qu'il fait allusion en réalité. Bien mieux, les *Catéchèses* de Cyrille de Jérusalem ont été abondamment utilisées. Ce n'était pas la première fois sans doute⁽¹⁴⁹⁾, mais les emprunts sont ici beaucoup plus nombreux⁽¹⁵⁰⁾. On y trouve également des emprunts à Origène⁽¹⁵¹⁾, à Athanase⁽¹⁵²⁾, à Grégoire de Nysse⁽¹⁵³⁾, à

(145) M. VILLAIN, *Rufin d'Aquilée commentateur du Symbole des Apôtres* in *Sciences religieuses* (= *Rech. S.R.* 32), 1944, pp. 129-130. F.W. MURPHY, *Op. laud.*, p. 185. L'édition de M. Simonetti ne signale malheureusement aucune dépendance de Rufin par rapport à ses sources.

(146) Voir *supra*, p. 282.

(147) RUFIN, *Expositio Symboli*, 4 (l. 2); 5 (l. 1); 16 (l. 6).

(148) M. VILLAIN, *art. laud.*, pp. 135 sq.

(149) E.J. Yarnold vient de répondre positivement à la question controversée: *Did St Ambrose know the Mystagogic Catecheses of St Cyril of Jerusalem* (in *Studia Patristica*, XII, TU 115, Berlin, 1975, pp. 184-189).

(150) Voir M. VILLAIN, *art. laud.*, p. 142, n. 1; 144-145; 153.

(151) *Ibidem*, p. 142, n. 3.

(152) *Ibidem*, p. 149 et n. 1.

(153) *Ibidem*, p. 144, n. 1.

Jérôme lui-même peut-être ⁽¹⁵⁴⁾, de sorte qu'à défaut d'une originalité qu'on n'attend guère dans un exposé catéchétique de la foi, il faut attirer l'attention sur la richesse de la documentation grecque dont Rufin dispose à Aquilée pour composer ce Commentaire.

Rufin et la Bibliothèque de Césarée

Nous pouvons connaître pour une part l'origine de cette documentation. Il ne fait pas de doute en effet que Rufin qui, en 402, traduira pour Chromace l'*Histoire de l'Église* d'Eusèbe de Césarée, a pu, comme nous voyons Jérôme le faire à Bethléem ⁽¹⁵⁵⁾, emprunter un certain nombre d'ouvrages de la célèbre Bibliothèque de Césarée, pour les faire copier au Mont des Oliviers par les copistes que nous voyons par ailleurs occupés à transcrire les *Dialogues* de Cicéron. Nous connaissons assez bien l'histoire de cette Bibliothèque qui contenait, entre autres, l'essentiel de l'oeuvre d'Origène ⁽¹⁵⁶⁾. Nous voyons, après Pamphile, Eusèbe continuer, sans oeilères, à enrichir cette Bibliothèque. Ses successeurs ont assurément suivi son exemple et ne se sont pas contenté de sauvegarder le fonds ancien. Ainsi s'explique sans doute que Rufin ait pu disposer des oeuvres relativement plus récentes des Cappadociens. Mais le fait ne laisse aucun doute en ce qui concerne Origène. C'est de Césarée qu'il a transporté les *codices* que nous lui avons vus dans les mains et dont il a heureusement traduit une partie.

⁽¹⁵⁴⁾ Non tant l'étymologie de Jésus (§ 6) que la manière dont Rufin, aux païens qui ne veulent admettre la naissance virginale du Christ, rétorque qu'ils admettent des légendes bien moins croyables. Comparer JÉRÔME, *In Ionam*, 2, 2-3. Le procédé, cependant, n'est pas inédit.

⁽¹⁵⁵⁾ Jérôme (*De uiris illustribus*, 75) dit sa joie d'avoir trouvé les *Commentaires sur les petits prophètes* d'Origène, copiés de la main de Pamphile.

⁽¹⁵⁶⁾ R. DEVRESSE, *Introduction à l'étude des manuscrits grecs*, Paris 1954, pp. 122 sq.

Un Commentaire anonyme de saint Paul

Un tel travail de traduction était alors des plus importants. C'est que, signe des temps et de la rupture psychologique qui est en train de s'accomplir définitivement entre l'Orient et l'Occident ⁽¹⁵⁷⁾, on sait de moins en moins le grec dans le milieu d'Aquilée où il vit alors, comme à Rome ou à Pinetum. Rufin n'est cependant pas le seul qui, en Italie du Nord, et peut-être même à Aquilée, puisse lire le grec. Je voudrais en effet dire quelques mots d'une importante découverte de ces dernières années: un Commentaire de l'ensemble des *Épîtres* de saint Paul qu. son éditeur attribue à la région d'Aquilée, voire même à l'entourage de Chromace ⁽¹⁵⁸⁾. Je pense, pour ma part, qu'il vaut mieux s'abstenir d'avancer le moindre nom d'auteur et qu'il n'est pas même assuré que nous soyons à Aquilée, même si nous voyons un moine d'Aquilée s'intéresser au Commentaire d'Origène sur l'*Épître aux Romains* et en demander une traduction à Rufin ⁽¹⁵⁹⁾. A la fin de sa traduction de ce *Commentaire sur l'Épître aux Romains*, Rufin dit son espoir de revenir aux autres *Épîtres* de saint Paul ⁽¹⁶⁰⁾. En prenant donc la « région d'Aquilée » au sens large, deux séries de faits me paraissent mériter

⁽¹⁵⁷⁾ Cette coupure me semble être l'un des reproches les plus fondés que l'on puisse faire à Stilicon et à sa politique entre 395 et 408. La cassure ne sera plus réparée.

⁽¹⁵⁸⁾ H.J. FREDE, *Ein neuer Paulustext und Kommentar*, I-II, Freiburg 1973-1974. Sur la région d'Aquilée comme origine, voir I, p. 248 sq.; sur le nom d'Héliodore, dont le *seul* titre à ce Commentaire de tendance « antiochienne » est qu'il a séjourné à Antioche, voir p. 251, n. 3 ad f. Mais l'assistance de Jérôme aux leçons d'Apollinaire se situe durant le second séjour de Jérôme à Antioche (P. JAY, *Jérôme auditeur d'Apollinaire de Laodicée à Antioche*, in « REAug. » 20 (1974), pp. 36-41). Héliodore n'est plus à Antioche à ce moment.

⁽¹⁵⁹⁾ RUFIN, *Praefatio in explanationem Origenis super epistulam ad Romanos* (CC 20, p. 275). Nous ne connaissons pas cet Eraclius. C'est un moine. Sans doute appartient-il à la communauté de la ville dans laquelle Rufin réside à l'époque.

⁽¹⁶⁰⁾ RUFIN, *Epilogus* (...) (CC 20, p. 277, l. 52-53).

d'être relevés dans le cadre de cette étude des rapports entre Aquilée et la Palestine. La première l'a été par H. J. Frede. Elle concerne la nombreuse liste d'indices qui montrent l'auteur de ce Commentaire en contact avec les textes grecs ⁽¹⁶¹⁾ et, pour la nature de l'exégèse, dépendant davantage de la méthode « antiochienne » que de la méthode « alexandrine » ⁽¹⁶²⁾. Cette fidélité à la lettre du texte lui vient d'ailleurs peut-être de Jérôme, puisque, comme H. J. Frede, l'a noté, cet auteur fait par deux fois état de *l'hebraïca ueritas* ⁽¹⁶³⁾, formule typique de Jérôme dont il connaît sans doute le *De optimo genere interpretandi* ou la *Préface* à la traduction du *Livre des Paralipomènes* ⁽¹⁶⁴⁾, qui est justement dédiée à Chromace et Héliodore ⁽¹⁶⁵⁾. Mais je voudrais ajouter d'autres lectures dont H. J. Frede ne me semble pas avoir perçu l'ampleur. Devant un *Commentaire des Épîtres de saint Paul*, on pense immédiatement aux ouvrages que Jérôme a consacrés aux *Épîtres aux Galates* et aux *Éphésiens*, aux *Épîtres à Tite* et à *Philémon*. Seules, malheureusement, peuvent être comparées les explications de l'*Épître aux Galates* et de l'*Épître aux Ephésiens*, car les deux autres lettres ne reçoivent de notre anonyme que des remarques infimes. D'ailleurs, tel que nous le connaissons, ce Commentaire n'a rien de continu: des notes de toute nature, variant de quelques mots à une page, sont insérées dans le texte de saint Paul aux endroits qui ont semblé mériter ou exiger remarque ou explication. La comparaison avec les très longs commentaires de Jérôme n'est donc pas aisée. On ne peut cependant pas ne pas remarquer que la plupart des « questions » relevées par notre Anonyme ont également arrêté

⁽¹⁶¹⁾ FREDE, I, p. 210 sq.

⁽¹⁶²⁾ FREDE, I, pp. 217 sq.

⁽¹⁶³⁾ FREDE, I, p. 216.

⁽¹⁶⁴⁾ FREDE, I, p. 216, n. 6.

⁽¹⁶⁵⁾ Ce que ne relève pas Frede. Quant à l'*Ep.* 57, liée qu'elle est à toute l'affaire origéniste, elle a dû être apportée à Aquilée comme le reste du dossier.

Jérôme, même si la solution n'est pas la même⁽¹⁶⁶⁾. Cet Anonyme a des avis personnels; il a d'autres lectures que les *Commentaires* de Jérôme; il peut comparer sa traduction latine des *Épîtres* aux textes grecs⁽¹⁶⁷⁾, il critique des interprétations. Voilà tous indices qui révèlent un homme muni d'une nombreuse bibliothèque gréco-latine ou qui, pour connaître certaines manières de vivre⁽¹⁶⁸⁾, a peut-être également voyagé en Orient. La présence d'un tel homme à Aquilée ou en Italie du Nord n'étonne pas. Elle illustre un peu mieux encore ce rôle de porte de l'Occident qu'a joué cette région pour la diffusion des oeuvres et des idées orientales.

III - LA DIFFUSION DES RELIQUES ORIENTALES EN ITALIE DU NORD

Ce ne sont pas là les seules importations d'Aquilée dans le domaine religieux. Je ne veux pas parler ici des traditions monastiques dont va nous parler Françoise Thélamon. Je voudrais aborder des questions apparemment plus tangibles et cependant beaucoup moins faciles à appréhender et cela non simplement à cause de mon incompetence archéologique. Je voudrais en effet dire un mot de la circulation des reliques orientales — voire palestiniennes — et des églises cruciformes. Ces deux sujets, qui se révèlent vite inextricablement liés, vont, par divers

⁽¹⁶⁶⁾ Pour l'Épître aux Galates, outre les quelques renvois effectués par Frede, comparer 05 (II, p. 221) et JÉRÔME, *In Galatas*, 1, 16 (PL 26, c. 326 C-D); 06 (p. 221) et JÉRÔME, *In Galatas*, 2, 1-2 (c. 332 C-D); 09 (p. 223) et JÉRÔME, *In Galatas*, 3, 4 (c. 350 D-E); 012 (pp. 224-225) et JÉRÔME, *In Galatas*, 3, 15 (c. 365 A-C); 020 (p. 229) et JÉRÔME, *In Galatas*, 4, 14 (c. 381 B 6 sq.); 021 (p. 229) et JÉRÔME, *In Galatas*, 4, 19 (c. 386 B 4 sq.).

⁽¹⁶⁷⁾ V.g. *In Ephes.*, 5, 30 (19 - II, p. 245).

⁽¹⁶⁸⁾ *In 1 Cor.* 11, 20-22 (53 A - 054 - II, p. 144 - Voir I, p. 210): « per rura Aegypti et Syriae ».

chemins, nous ramener à Jérusalem et nous faire également rencontrer en route un certain nombre de voyageurs qui viennent attester, en cette fin du IV^e siècle, la fréquence des échanges que nous avons constatés dès avant le départ pour l'Orient de Jérôme et Rufin.

La vraie croix

Je rappellerai tout d'abord que les récits *latins* les plus anciens de l'invention de la vraie croix sont dûs à saint Ambroise dans son *De obitu Theodosii* en 395⁽¹⁶⁹⁾, à Paulin de Nole après le retour de Mélanie qui lui a rapporté un cadeau insigne de l'évêque de Jérusalem⁽¹⁷⁰⁾, à Rufin d'Aquilée, enfin, dans son *Histoire de l'Eglise*, en 402-403⁽¹⁷¹⁾. Cette découverte, Paulin le laisse entendre, a multiplié le nombre de ceux qui allaient à Jérusalem, pour vénérer, selon la description d'Éthérie, l'une de ces pèlerines, le bois de la Croix⁽¹⁷²⁾. Les constructions constantiniennes et leur luxe ont certainement contribué à donner aux évocations de la croix un aspect moins symbolique et plus triomphal: la croix devient un objet bien concret; elle possède également la *uirtus* que lui a transmise le contact du Christ⁽¹⁷³⁾.

Les églises cruciformes

Ces constructions en ont engendré d'autres, directement ou par médiation. Et nous retrouvons ici un autre texte de saint Ambroise des plus importants: l'inscription conservée par la *Sylloge de Lorsch* et qui concerne la *Basilique des Apôtres* de Milan. Ambroise y déclare qu'il a donné à sa construction la

⁽¹⁶⁹⁾ AMBROISE, *De obitu Theodosii*, 41-47.

⁽¹⁷⁰⁾ PAULIN de Nole, *Ep.* 31, 4 sq.

⁽¹⁷¹⁾ RUFIN, *Hist. eccles.*, XI (I), 7-8.

⁽¹⁷²⁾ ÉTHÉRIE, *Journal de voyage*, 37.

⁽¹⁷³⁾ Voir AMBROISE, *De obitu Theodosii*, 41 (Ed. O. Faller, CSEL 73, p. 393): « *auxilium quo inter proelia quoque tutus adsisteret (Constantinus) ...* ».

forme de la Croix (174). Un tel choix ne surprendra pas de la part de quelqu'un qui a tant mis en valeur le symbolisme sépulcral de la cuve baptismale à huit côtés (175).

Les églises dédiées aux Apôtres

Un premier problème, en ce qui concerne au moins l'Italie du Nord, consiste dans le fait de savoir si les *Basiliques des Apôtres* qui fleurissent à cette époque dans la région adoptent ce plan cruciforme. Je laisse aux archéologues le soin de répondre pour chaque ville et de dire si l'influence de Jérusalem, ou de Milan, est perceptible à ce niveau. Mais il est d'autres problèmes qui ne sont pas moins importants pour notre propos. Celui de la date de ces basiliques, celui de l'identité des « Apôtres » vénérés en ces basiliques, celui de la provenance de ces reliques et, éventuellement de l'identité des voyageurs qui les ont apportées en ces régions. Je n'ai pas de solution à offrir à l'ensemble de ces questions. Je voudrais plutôt mettre en lumière quelques *difficultés* (176). C'est de cette manière, me semble-t-il,

(174) « Condidit Ambrosius templum Dominoque sacrauit,
Nomine Apostolico, munere, reliquiis.

*Forma crucis templum est, templum uictoria Christi
Sacra triumphalis signat imago locum... ».*

(175) Voir *Les relations doctrinales*, pp. 165-166.

(176) Je reprends ici un problème que j'ai touché en *Latomus* 28, 1969, p. 239. Le sujet a déjà été abordé bien des fois, de façon marginale souvent, mais aussi pour lui-même chez E. VILLA, *Il culto agli apostoli nell'Italia settentrionale alla fine del sec. IV*, « Ambrosius », 33 (1957), pp. 245-264. Le problème est rendu complexe par l'interférence des questions posées (datation, identité des reliques, provenance des reliques) et en partie faussé par des prémisses erronées: Villa (p. 249) date l'*Ep.* 4 d'Ambroise de 380 (voir *infra*, n. 190), ce qui n'est pas possible; selon lui, le sermon de Concordia est prononcé par Ambroise (p. 259 sq. - mais hésitation en pp. 263-264). Pour beaucoup d'auteurs, Milan est le centre de diffusion de toutes les reliques en Italie du Nord, mais on se sépare quand il s'agit de savoir comment ces (mais lesquelles?) reliques sont arrivées à Milan.

qu'on peut le mieux approcher d'une solution, en admettant qu'il n'y en ait qu'une...

Identité des Apôtres

Quelles sont tout d'abord les reliques qui sont déposées dans les différentes basiliques à l'occasion de la *dédicace*? Nous n'avons de listes certaines que pour deux endroits. A Brescia, Gaudence, dans son sermon de dédicace de la *Basilica sanctorum* de Brescia, énumère les noms de Jean-Baptiste, André, Thomas, Luc; puis les martyrs milanais: Gervais et Protas, Nazaire; ceux du Val d'Anaune: Sisinnius, Martyrius et Alexandre; enfin, ceux dont parle le plus longuement le prédicateur, les quarante martyrs de Sébaste d'Arménie; au total, 50 reliques, comme le note Gaudence⁽¹⁷⁷⁾. A Concordia, Chromace parle successivement de Jean Baptiste, de Jean l'Évangéliste, d'André, Thomas et Luc⁽¹⁷⁸⁾. La fin du sermon manque, malheureusement. Nous sommes certainement après 388, mais ne pouvons savoir, à cause de cette lacune, si les reliques milanaises, par exemple, sont venues jusqu'en Vénétie ou tout au moins à Concordia.

Pour Aquilée et pour Milan, nous n'avons que les données du *Martyrologe hiéronymien*. A la date du 3 septembre, à lieu à Aquilée la dédicace de la basilique d'André, Luc et Jean⁽¹⁷⁹⁾. A Milan, il existe deux dates. Le 9 mai a lieu l'« *ingressus* » des reliques des apôtres Jean, André et Thomas, « dans la basilique de la Porte Romaine »⁽¹⁸⁰⁾; le 27 novembre, en une église qui n'est par précisée, celui, semble-t-il, de Luc, André, Jean, Sévère

(177) GAUDENCE de Brescia, *Tract.* 17.

(178) CHROMACE, S. 26.

(179) *Martyrologium Hieronymianum*, (*Acta Sanctorum Novembris*, II, 2, Bruxelles, 1931, p. 485): « III Non. Sept. (...) In Aquileia dedicatio basilicae et ingressio reliquiarum sanctorum Andreae Apostoli, Lucae, Iohannis et Eufemiae ». Pour Eufémie, voir la note de H. Delehaye, p. 486.

(180) *Ibidem* (p. 241): « VII Id. Mai. (...) Mediolano de ingressu reliquiarum apostolorum Iohannis, Andreae et Thomae in basilica ad portam Romanam... ».

et Euphémie⁽¹⁸¹⁾. La présence, non de cette dernière, mais de Sévère⁽¹⁸²⁾, laisse entendre que cette dédicace (?) est tardive et que nous pouvons la négliger ici. En revanche, il faut citer au moins la *Basilique des Apôtres* de Lodi⁽¹⁸³⁾, mais sans pouvoir préciser quels apôtres s'y trouvaient vénérés⁽¹⁸⁴⁾.

La date des dédicaces

La datation de ces différentes dédicaces ne pose pas moins de difficultés. Aucun des textes n'est daté avec sûreté. Le plus facile à dater est celui de Gaudence qui, postérieur à 397⁽¹⁸⁵⁾, fait allusion à la menace barbare⁽¹⁸⁶⁾. Cela nous mène en 401-402 au plus tôt, mais pourrait nous faire aller jusqu'en 407-408. Pour les autres textes, toutes les précisions ne peuvent être obtenues que par référence à d'autres faits ou d'autres dates, eux-mêmes sujets à discussion. La « basilique romaine » de Milan a été consacrée avant le mois de juin 386, par une déposition de reliques⁽¹⁸⁷⁾. En admettant même qu'il s'agisse des reliques de Jean, André et Thomas⁽¹⁸⁸⁾, rien ne dit que le 9 mai men-

⁽¹⁸¹⁾ *Ibidem* (p. 623): « V Kal. Dec. (...) In Mediolano Lucae, Andreae, Iohannis, Severi et Euphemiae ».

⁽¹⁸²⁾ Sévère de Ravenne selon Duchesne, suivi par H. Delehay, p. 624.

⁽¹⁸³⁾ Connue par l'*Ep.* 4, 1 d'Ambroise à Felix de Come. Sur la date de cette lettre, voir *infra*, n. 190.

⁽¹⁸⁴⁾ Il faut en dire autant de celles de Come, de Vérone, de Padoue. Sur cette dernière voir P.L. ZOVATTO, *La Pergula paleocristiana del Sacello di S. Prodocimo di Padova e il ritratto del santo titolare* in « RACrist » 34 (1958), pp. 137-167 et en particulier l'inscription (p. 149): « reliquiae sanctorum apostolorum et plurimorum martyrum ».

⁽¹⁸⁵⁾ Puisque Gaudence (*Tract.* 17, 13) possède des reliques des martyrs du Val d'Anaune († 29 mai 397). Sur la diffusion de ces reliques en Orient, voir *infra*, n. 246.

⁽¹⁸⁶⁾ GAUDENCE de Brescia, *Tr.* 17, 2.

⁽¹⁸⁷⁾ AMBROISE, *Ep.* 22, 1.

⁽¹⁸⁸⁾ Ce qui est généralement admis, mais ne me paraît pas absolument certain. On peut penser qu'il s'agit de *brandea* de Pierre et Paul

tionné par le martyrologe hiéronymien soit le 9 mai 386⁽¹⁸⁹⁾. Le début de la lettre d'Ambroise à sa soeur Marcelline ne laisse pas supposer un événement aussi récent⁽¹⁹⁰⁾. Pour Concordia, la date est postérieure à la consécration de Chromace⁽¹⁹¹⁾. Aucune indication ne peut être donnée pour Aquilée, me semble-t-il, par les données sur lesquelles on s'est appuyé jusqu'ici. La célèbre inscription de Parecorius Apollinaris est trop mutilée pour que l'on en tire un indice sûr. Mon ami S. Tavano a insisté avec bonheur sur la date du 3 septembre où il voit la volonté

(ce que Villa admet: *art. cit.*, p. 262), analogues à ceux que le ministre Rufin obtiendra de Sirice pour le Martyrium de Rufinanes, dédié en 394. Sur la célébration de Pierre et Paul à Milan, qui connaît peut-être des rassemblements analogues à ceux de Rome, v. le *Tr.* 20 de Gaudence de Brescia, prononcé un 29 juin à Milan. Milan rivalise avec Rome et Constantinople?

⁽¹⁸⁹⁾ Cette date du 9 mai 386, admise par plusieurs savants, supposerait que deux basiliques aient été dédiées à Milan à un mois d'intervalle. On y verra la preuve, sans doute, de l'activité fébrile d'Ambroise en ce printemps 386. Je me demande cependant si une autre solution n'est pas tout aussi vraisemblable. La consécration initiale peut être antérieure et la date du 9 mai du Martyrologe peut n'indiquer qu'un dépôt postérieur de nouvelles reliques dans cette Basilique qui portait déjà le nom des Apôtres et qui recevra encore, du vivant d'Ambroise, les reliques de Nazaire (PAULIN, *Vita Ambrosii*, 32) au point de changer de nom par la suite...

⁽¹⁹⁰⁾ On tire souvent argument de la date de 380 donnée par les Mauristes à l'*Ep.* 4, 1 qui parle de la *Basilica Apostolorum* de Lodi. Rien n'autorise une telle datation. F. Lanzoni (*Le diocesi d'Italia dalle origini al principio del secolo VII*, Faenza 1927, p. 977) tire au contraire parti de la date du 1er novembre donnée par Ambroise (*Ep.* 4, 2) comme jour de la consécration épiscopale de Felix. Or, entre 374 et 396, le 1er novembre n'est un dimanche qu'en 375, 380, 386. Comme Felix n'est pas à Aquilée en 381, mais signe la lettre *Recognouimus* contre Jovinien, la date la plus probable est celle de 386. Mais rien ne dit que l'anniversaire auquel Ambroise fait allusion soit le *premier* après l'ordination de Felix! Sur cette attention d'Ambroise aux anniversaires, voir mon *Ambroise de son élection à son ordination* (cité n. 56), pp. 282-283.

⁽¹⁹¹⁾ On place d'ordinaire cette consécration en 388. Voir J. LEMARIÉ, *Introduction aux Sermons*, SC 154, p. 46.

de fêter l'anniversaire du Concile d'Aquilée de 381⁽¹⁹²⁾. La chose est possible, mais ce que dit Chromace à Concordia de l'état des travaux à Aquilée⁽¹⁹³⁾ nous entraîne une fois encore, au plus tôt en 389-390, et non pas quelques années à peine après le Concile du 3 Septembre⁽¹⁹⁴⁾.

Les translations

Peut-on tirer argument de l'identité des reliques pour dater leurs translations et leurs dépositions et éventuellement pour préciser leurs routes de diffusion? Quatre noms me paraissent valoir d'être remarqués. Celui de Luc qui apparaît à Brescia, à Concordia et à Milan et dont les reliques sont l'objet de diverses translations en Orient sous Constance et sous Valens. Il en est de même d'André, qui est célèbre à Constantinople à la même époque⁽¹⁹⁵⁾. Mais deux noms me semblent exiger des dates plus tardives, celui de Jean-Baptiste et celui de Thomas. Les reliques du premier ont été « découvertes » à Sébaste de Palestine en

(192) S. TAVANO, *Aquileia cristiana*, Antichità Altoadriatiche, III, Udine 1972, p. 150-151.

(193) CHROMACE, S. 26, 1: « ...tardius coepistis sed prius consummastis ».

(194) S. Tavano (*Op. laud.*, p. 152 et p. 153) dissocie l'*ingressio*, qui aurait été le dépôt temporaire des reliques sur un autel provisoire de la Teodoriana méridionale, et la *dédicace*, qui n'aurait eu lieu qu'une fois la Basilique des Apôtres terminée. Mais le *Martyrologe hiéronymien* (v. *supra*, n. 179) dit explicitement: « *dedicatio et ingressio...* ». Est-ce une redondance ou n'y a-t-il pas, de la part de l'auteur de cette notice, volonté de montrer que les deux opérations coïncident ici, tandis qu'on peut avoir une *ingressio* de reliques dans une basilique déjà dédiée? C'est ce qui est arrivé à Milan en juin 386 avant la découverte de Gervais et Prottais: « Cum ego basilicam dedicasset, multi tamquam uno ore interpellare coeperunt dicentes: "Sicut Romanam basilicam dedices". Respondi: "Faciam si martyrum reliquias inuenero" ».

(195) JÉRÔME, *Chron.*, ad a. 357 (Ed. Helm, GCS 47, pp. 240-241): « Constantio Romam ingresso, ossa Andreae Apostoli et Lucae Evangelistae a Constantinopolitanis miro fauore suscepta ». *Chronicon Paschale*, ad a. 357 (CSHB, 1, p. 542).

362⁽¹⁹⁶⁾. Elles gagnent Alexandrie avant 373⁽¹⁹⁷⁾, sauf la tête qui franchit plusieurs étapes avant d'arriver à Constantinople sous Théodose⁽¹⁹⁸⁾. Je note que les reliques alexandrines sont placées par Théophile dans l'église bâtie après 391 sur le Sérapeum détruit⁽¹⁹⁹⁾ et que Théodose se rend à l'église de Jean-Baptiste, qu'il a élevée à l'Hebdomon, avant de se mettre en campagne contre Eugène⁽²⁰⁰⁾. Leur notoriété en Italie du Nord a-t-elle quelque chose à voir avec ces transferts et ces événements? Peut-on imaginer, malgré le silence de Rufin d'Aquilée⁽²⁰¹⁾, qu'à l'occasion de leur déposition au Sérapeum une répartition ait été faite dont l'Occident ait profité?⁽²⁰²⁾ Faut-il au contraire penser que ces reliques soient venues par Constantinople? On ne peut en tout cas l'exclure.

Le cas de Thomas, dont, en Italie du Nord, on trouve des reliques à Milan, Brescia, Concordia, Pola, est relativement plus simple, si on admet que son « corps entier »⁽²⁰³⁾ a été vénéré par Éthérie dans son martyrium d'Édesse en 384⁽²⁰⁴⁾,

⁽¹⁹⁶⁾ RUFIN d'Aquilée, *Hist. Eccles.*, XII (II), 28.

⁽¹⁹⁷⁾ C'est-à-dire avant la mort d'Athanase.

⁽¹⁹⁸⁾ Sur l'histoire de ces transferts, voir SOZOMÈNE, *Hist. eccles.*, 7, 21; THÉODORE, *Hist. eccles.*, 3, 7. Le *Chronicon Paschale* (CSHB, 1, p. 564) place cette entrée des reliques à *Hebdomon* en février 391 ... date à laquelle Théodose n'est pas encore rentré de Milan où il séjourne depuis fin 388. Il y a donc une erreur d'un an ou deux. Sur « l'authenticité » bien douteuse de ces reliques, v. H. DELEHAYE, *Les origines du culte des martyrs*, Bruxelles² 1933, pp. 82-83.

⁽¹⁹⁹⁾ RUFIN, *Hist. eccles.*, XII (II), 27-28.

⁽²⁰⁰⁾ SOZOMÈNE, *Hist. eccles.*, 7, 24.

⁽²⁰¹⁾ D'autant plus remarquable que nous le voyons s'intéresser à ces transferts en Orient même.

⁽²⁰²⁾ Théophile est en rapports épistolaires avec Ambroise à l'époque et à la suite du Concile de Capoue en 392. C'est tout ce qu'on peut dire, en ce qui concerne au moins les reliques.

⁽²⁰³⁾ ÉTHÉRIE, *Journal de voyage*, 17, 1: « ad martyrium sancti Thomae Apostoli, ubi corpus illius integrum positum est... ».

⁽²⁰⁴⁾ P. DEVOS, *Égérie à Édesse*, in *Anal. Bollandiana* 85, 1967, pp. 386-387.

dix ans avant d'être transféré le 22 août 394⁽²⁰⁵⁾, dans l'église de la ville construit pour lui⁽²⁰⁰⁾. Je rappelle que c'est lors de ce voyage vers Édesse qu'Éthérie, passant l'Euphrate, le compare au Rhône qu'elle a dû voir en venant d'Espagne à Constantinople et Jérusalem⁽²⁰⁷⁾. Éthérie nous fournit une autre indication précieuse. Selon elle, il n'est pas de chrétien « venu aux lieux saints, à Jérusalem, qui ne se rende à Édesse pour prier » sur le corps de Thomas⁽²⁰⁸⁾ dont Rufin dit qu'il est la gloire d'Édesse⁽²⁰⁹⁾. Éthérie donne la distance depuis Jérusalem, 25 jours de voyage. Rufin s'y est rendu⁽²¹⁰⁾. Mais ni l'un ni l'autre n'ont, semble-t-il, emporté de « reliques » quelconques...! Il n'est en effet jamais question de leur dissémination avant ces années — mais lesquelles? — où nous les trouvons en plusieurs endroits d'Italie du Nord. Ne serait-ce pas à l'occasion du transfert de 394 que cette dispersion aurait commencé? Sans chercher une précision illusoire, nous pouvons penser cependant que des « reliques » de Thomas ont pu être prélevées en 394 pour être, soit envoyées à Constantinople, soit réservées pour des distributions analogues à celles que nous constatons, à Jérusalem — avec le fragments de vraie croix donnés à Mélanie et à d'autres⁽²¹¹⁾ —, à Bologne⁽²¹²⁾ ou à Trente⁽²¹³⁾, où, en

(205) *Chronique d'Édesse*, 38 (Ed. L. Hallier, *Untersuchungen über die Edessenische Chronik*, Leipzig 1892, TU IX, p. 103: « Le 22 Ab' de l'année 705 (= 22.8.394) on porta le sarcophage de l'apôtre Mari Thomas dans sa grande église, aux jours de l'évêque Mari Kûrê ».

(206) P. DEVOS, *art. cit.*, pp. 391-392.

(207) ÉTHÉRIE, *Journal*, 18, 1.

(208) *Ibidem*, 17, 2.

(209) RUFIN, *Hist. Eccles.*, XII (II), 5.

(210) *Ibidem*, XII (II), 8: « ...Ipsi per nos apud Edessam et in Cararum partibus uidimus... ».

(211) Paulin (*Ep.* 31, 6) laisse entendre que ces cadeaux ne sont pas exceptionnels.

(212) Les reliques d'Agricola et ses compagnons sont à Florence, Nole, Rouen...

(213) Les reliques des martyrs du Val d'Anaune sont à Brescia et gagnent même Constantinople (voir n. 246).

cette même décade, nous constatons des distributions semblables. Quelqu'Occidental se serait-il trouvé à Édesse en ces années?

Avant d'essayer de répondre à cette question, il nous faut élargir l'enquête, car ces « apôtres » et ces « martyrs » n'ont pas essaimé dans la seule Italie du Nord. En janvier 403, à Nole, Paulin entraîne son ami Nicéas de Rémésiana dans les nouvelles constructions qu'il a entreprises en l'honneur de Félix. Il énumère les reliques qu'il possède: André, Jean-Baptiste, Thomas, Luc, Agricola, Proculus, Vitalis, Euphémie, Nazaire⁽²¹⁴⁾, Or, au sujet des reliques de ce dernier, il déclare explicitement qu'il s'agit d'un cadeau d'Ambroise⁽²¹⁵⁾, ce qui, semble-t-il, exclut par le fait même la provenance ambrosienne des autres reliques. Un autre indice chronologique nous est fourni par la présence à Nole des reliques des martyrs de Bologne enlevés par Ambroise au cimetière juif durant l'usurpation d'Eugène, en 393-394⁽²¹⁶⁾. C'est à peu près l'époque où Paulin s'installe à Nole et c'est sans doute à ce moment, qui n'est pas très éloigné de celui de la découverte de Nazaire⁽²¹⁷⁾, que Paulin a dû commencer sa collection de reliques. Il ne nous dit malheureusement pas auprès de qui il a obtenu les cinq reliques orientales.

Victrice de Rouen nous fournirait peut-être la réponse si ses propos étaient plus clairs et mieux datés. Son *De laude sanctorum* énumère les reliques qui se trouvent à Rouen: Jean-Baptiste, André, Thomas, Gervais, Protais, Agricola, Euphé-

(214) PAULIN de Nole, C. 27, 406-439. A Fundi, d'après l'Ep. 32, 17, se trouvent les reliques d'André, Luc, Protais, Gervais et Nazaire.

(215) PAULIN, C. 27, 436-437: « Hic et Nazarius martyr quem *munere fido / nobilis Ambrosii* substrata mente recepi ». N'a-t-il reçu que postérieurement à la mort d'Ambroise les reliques de Gervais et Protais qui se trouvent à Fundi? Le *Liber Pontificalis* attribue à Innocent (401-417) la dédicace d'une basilique aux mêmes saints.

(216) PAULIN de Milan, *Vita Ambrosii*, 29; AMBROISE, *Exhort. Virginitatis*, 7-8.

(217) PAULIN de Milan, *Vita Ambrosii*, 32.

mie ⁽²¹⁸⁾, Luc ⁽²¹⁹⁾. Peut-être en est-il d'autres, dont l'origine nous entraînerait sur les routes de Thrace, jusque Constantinople ⁽²²⁰⁾. La datation du discours fait elle-même problème, mais nous fournit toutefois des indications précieuses. Victrice, en remerciant celui qui a apporté les reliques à Rouen, nomme Ambroise, Theodulus, Eustachius et Cario ⁽²²¹⁾. Seuls les trois premiers noms nous sont connus. Ils nous emmènent tous trois en Italie du Nord. On trouve en effet un *Theodorus* et un *Eustasius* parmi les signataires de la lettre envoyée de Milan à Sirice en 393 ⁽²²²⁾. Leurs sièges ne sont malheureusement pas indiqués. La mention en tête du nom d'Ambroise laisse supposer qu'il est le personnage le plus important et, d'autre part, rien ne laisse entendre qu'il soit mort. Nous sommes donc devant l'évêque de Milan et au plus tard en 397 ⁽²²³⁾. Nous ne pouvons

⁽²¹⁸⁾ VICTRICE de Rouen, *De laude sanctorum*, 6 (PL 20, c. 448 A-B). Sur ce texte, voir *infra*, la n. 224.

⁽²¹⁹⁾ *Ibidem* (c. 448 C-D). La nature de l'énumération pourrait laisser penser que celle-ci n'est pas exhaustive.

⁽²²⁰⁾ *Ibidem*, 11 (C. 453 B-C): l'Apôtre Jean d'Éphèse, Proculus de Bologne, Antoninus de Plaisance, Saturninus et Trajan de Macédoine, Nazaire de Milan, Mucius (de Byzance), Alexandre (de Drusipara), Datysus (Dacius de Durostorum), Chindeus (d'Axiopolis), Rogata et Leonida, Anastasia, Anatoclia (?) - Les localisations entre parenthèses sont celles que propose H. Delehay (Les origines du culte des martyrs, 2e éd., Bruxelles 1933, pp. 355-356 et *passim*). Ici encore la pensée de Victrice est loin d'être claire.

⁽²²¹⁾ VICTRICE, *De laude sanctorum*, 2 (c. 441 B-D).

⁽²²²⁾ *Ep.* 42 *Recognouimus* (PL 16, c. 1129 A-B). Le rapprochement a été proposé par le premier éditeur de Victrice. Au lieu de Cario, Herval dans son édition récente (Paris-Rouen, 1966) donne Catio, qui n'est pas davantage connu.

⁽²²³⁾ Ambroise est mort le 4 avril 397. Le voyageur peut avoir quitté Milan avant cette date. Le *De laude* semble bien connu de Paulin dès 398, date l'*Ep.* 18 de Paulin à Victrice (P. FABRE, *Essai sur la Chronologie de l'oeuvre de saint Paulin de Nole*, Paris 1948, pp. 68-69 qui ne fait pas le rapprochement. Il ne fait pas de doute que Paulin a été renseigné oralement par Paschasius, le diacre de Victrice, mais le texte de l'*Ep.* 18, 5, avec ses allusions aux moines et moinales, suppose la

pas remonter beaucoup plus haut, à cause de la présence d'Agri-
cola, dont le transfert est de 393-394. Étant donné le situation
politique de ces années, les voyages n'ont pas dû être faciles
avant 395⁽²²⁴⁾. Quant à l'origine de l'envoi de ces reliques à
Rouen, il ne semble pas être dû au seul Ambroise, ce qui
tendrait à confirmer l'indication tirée des propos de Paulin à
Nicétas⁽²²⁵⁾. L'un ou l'autre de ces évêques était-il allé lui-même

lecture du De laude, 3). En ce qui concerne les reliques, voici ce qu'écrit Paulin: « ...Nunc Rotomagnum, et uicinis ante regionibus tenui nomine peruulgatum, in longinquis etiam prouinciis nominari uenerabiliter audimus et inter urbes sacratis locis nobiles cum diuina laude numerari. Haud immerito cum totam illic qualis in Oriente memoratur Hierusales faciem apostolorum quoque praesentia meritum tuae sanctitatis aduexerit qui peregrinam memoriis suis urbem affectu sanctorum spirituum et effectu operum diuinorum sedibus suis comparant qui in te ipsum aptissimum sibi diuersorium repererunt » (Ep. 18, 5 - Ed. G. Hartel, CSEL 29, p. 132). Paulin, qui acquiesce aux déclarations de Victrice, tiendrait-il de tels propos s'il possédait déjà lui-même les mêmes reliques à Nole?

⁽²²⁴⁾ Y a-t-il eu deux apports de reliques à Rouen, comme on le dit ordinairement? Il est difficile de fournir une réponse assurée. A s'en tenir à certains propos, les martyrs sont, semble-t-il, *accueillis* à Rouen par d'autres saints (§ 6 - c. 448 A-B; 448 C-D), parmi lesquels figurent les Apôtres André et Thomas. D'autres passages laissent cependant entendre que l'arrivée des Apôtres *et* des martyrs est récente (§ 5 - c. 447 C; § 12, c. 545 C-D), qu'elle est due au même porteur (§ 2 - c. 445 A 2-3), a été longtemps désirée (§ 1 et § 2), qu'ils ne forment qu'un seul groupe (§12 - c. 454 D) dès avant leur entrée dans l'Église que Victrice a élevée pour eux de façon non prévue (§ 12 - c. 457-458). Peut-être faudrait-il donc replacer le § 6 dans l'ensemble du développement où Victrice affirme que les saints sont à la fois présents au ciel et en tel ou tel lieu et tenir compte du fait que Victrice ne cherche pas un second (*alter*) endroit, mais bien un autre (*alius* - § 6; c. 448 B 6) endroit, i.e. plus digne d'une telle foule de saints. De toute façon — et cela suffit pour notre propos — Agricola, dont le transfert à Bologne même date de 393-394, fait partie du groupe de ceux qui « accueillent », avec Jean-Baptiste, André, Thomas, Gervais, Protas et Euphémie (§ 6 - c. 448 B). Il ne peut être à Rouen depuis longtemps et il faudrait vraiment multiplier les envois pour prétendre, comme on le fait parfois, que les reliques de Gervais et Protas — et éventuellement d'autres — sont arrivées à Rouen peu après 386.

⁽²²⁵⁾ Voir *supra*, n. 215.

en Orient, et en particulier à Édesse, ou avait-il reçu ces reliques d'un illustre voyageur?

Les porteurs: Gaudence

Nous possédons un certain nombre d'informations sur quelques-unes des personnes qui ont transporté en Occident quelques-unes des reliques orientales. Il est plus difficile de préciser quelles sont les reliques que ces divers voyageurs ont rapportées. Le plus connu est Gaudence de Brescia. Il a fait, je l'ai dit, deux voyages en Orient. Le premier l'a mené, avant 397 (²²⁶), jusqu'à Jérusalem en passant par la Cappadoce et Antioche. C'est celui qu'il évoque lorsqu'il parle des reliques des quarante martyrs lors de la dédicace de la Basilique du *Concilium Sanctorum* à Brescia (²²⁷). L'autre l'a emmené vers Constantinople, en 405-406, mais en des circonstances bien peu favorables, semble-t-il, à un transfert de reliques qui ne peut se faire sans l'accord du clergé local (²²⁸). Puisque Gaudence ne donne aucun détail sur l'acheminement des reliques de Jean-Baptiste, André, Thomas et Luc dont il ne signale que vaguement le lieu du martyre (²²⁹), il y a fort à penser qu'il n'a pas rapporté lui-même ces reliques et que les nombreux détails fournis sur les martyrs de Cappadoce ne sont pas simplement destinés à présenter des martyrs beaucoup moins connus de ses auditeurs et dont il voudrait préciser l'authenticité.

Le premier évêque de Concordia

Il est un autre personnage qui pourrait bien avoir rapporté ces reliques des saints de la première génération chrétienne. Dans le sermon qu'il prononce pour la dédicace de l'Eglise

(²²⁶) Puisqu'il a été consacré par Ambroise (*Tr.* 16, 2). En 386-387, Augustin a vu Philastre à Milan.

(²²⁷) GAUDENCE de Brescia, *Tr.* 17, 14-15.

(²²⁸) PALLADIUS, *Dialogus*, 4.

(²²⁹) GAUDENCE, *Tr.* 17, 11.

de Concordia, Chromace laisse entendre que le premier évêque de la ville a dû sa consécration au fait qu'il avait apporté des reliques à Concordia⁽²³⁰⁾, quitte à en fournir une part à Aquilée⁽²³¹⁾. Si les choses sont bien telles et si le sermon n'est pas trop mutilé⁽²³²⁾, on peut penser que ce premier évêque de Concordia n'a pas simplement obtenu des reliques — lui simple prêtre⁽²³³⁾ — en Italie, auprès d'un Ambroise par exemple. Celui-ci aurait bien plutôt traité d'évêque à évêque avec Chromace! D'ailleurs, si le mouvement est parti de Milan, on est surpris que les reliques proprement milanaises n'aient pas atteint la Vénétie, alors qu'elles sont à Brescia et, surtout, qu'elles ont, dès ce moment, gagné les lointaines IIe et IIIe Lyonnaises⁽²³⁴⁾.

Le nom de ce nouvel évêque est inconnu⁽²³⁵⁾. On a par-

(230) CHROMACE, S. 26, 1: « Ornata est igitur Ecclesia Concor-diensis et munere sanctorum et basilicae constructione et summi sacer-dotis officio. Meruit enim sanctus uir frater et coepiscopus meus *summo sacerdotio honorari*, qui per huius modi munera sanctorum honorauit Ecclesiam Christi sacerdotis ueterni ».

(231) *Ibidem*: « Nos a uobis reliquias sanctorum accepimus... Tuli-mus *quod adlatum uobis fuerat* de munere sanctorum... ».

(232) Le sermon s'arrête au milieu de renseignements donnés sur Thomas, et en particulier du retour de son corps à Édesse. Luc avait été nommé un peu plus haut (S. 26, 4 début) dans le groupe des Apôtres et Évangélistes. Il n'est pas impossible que d'autres groupes ou noms suivissent.

(233) On n'imagine pas, en ces années, qu'un laïc ait pu être ordonné évêque. La législation est devenue beaucoup plus sévère.

(234) Sur cette absence des reliques milanaises en Vénétie, voir J. LEMARIÉ, *La liturgie d'Aquilée et de Milan au temps de Chromace et d'Ambroise in Aquileia e Milano*, « AAAA » IV, Udine 1973, p. 268 en bas. Mais leurs transferts continueront. Voir, pour le Norique, EUGIPIUS, *Vita Seuerini*, 9, 3; pour la région d'Aquilée, G.C. MENIS, *Plebs de Nimis, Ricerche sull'architettura romanica ed altomedioevale in Friuli*, Udine 1968, pp. 96-101.

(235) Faut-il reconnaître en lui l'un des trois noms donnés par Vic-trice? Mais, dans ce cas, on ne voit pas pourquoi l'évêque de Concordia serait venu à Milan en 392-3, alors que nous n'y voyons, ni l'évêque de Brescia, ni ceux de Vérone ou d'Aquilée...

fois avancé le nom de Laurentius⁽²³⁶⁾, l'évêque auquel Rufin a dédié son *Commentaire du Symbole des Apôtres* (237). Cet ouvrage, dont j'ai rappelé plus haut quelques-unes des sources orientales et palestiniennes, serait-il en réalité un manuel pour un nouvel évêque, analogue, *mutatis mutandis*, au *De catechizandis rudibus* d'Augustin? A l'appui de cette pure hypothèse, j'ajouterai que l'ouvrage date de 404 — ce qui ne l'éloigne pas beaucoup de la dédicace de Brescia — et que ce n'est peut-être pas un hasard si, en ces mêmes années Rufin dédie à Chromace la traduction des *Homélies sur Josué* d'Origène⁽²³⁸⁾. Or, dans la Préface, l'évêque d'Aquilée est salué comme un nouveau Béséléel, c'est-à-dire un nouveau constructeur du Tabernacle. Rufin, pour sa part, ne peut apporter ni métaux, ni pierres, ni bois précieux propres à la décoration. La métaphore est filée, à la suite d'ailleurs de Jérôme⁽²³⁹⁾. Cela n'empêche pas qu'elle puisse également viser une réalité matérielle toute proche, toute d'actualité: la construction ou la dédicace de la *Basilique des Apôtres* d'Aquilée.

Silvia

Rufin, en tout cas, semble être revenu en Italie sans reliques. Nous savons que Mélanie avait reçu en cadeau de Jean de Jérusalem quelques parcelles de la vraie croix. Par Paulin de Nole encore, nous savons que Sulpice Sévère, en 403⁽²⁴⁰⁾,

(236) Aucune donnée manuscrite ne permet d'identifier ce Laurentius avec le Maurentius dont on a retrouvé le sarcophage à Concordia « ante limina domnorum Apostolorum ». Ce Maurentius est d'ailleurs un simple *presbiter*. Sur l'emplacement de son sarcophage et ses problèmes, v. G. FOGOLARI, *La maggior basilica paleocristiana di Concordia* in *Atti del III Congresso Nazionale di Archeologia cristiana*, « AAAA », VI, Udine 1974, pp. 270 et 294-295.

(237) RUFIN, *Expositio Symboli*, 1.

(238) Sur ces datations, v. F.-X. MURPHY, *Rufinus of Aquileia*, p. 185: *Expositio Symboli*; pp. 189-190: *In Iosue homiliae*.

(239) Voir *supra*, p. 297 et n. 137.

(240) P. FABRE, *Essai*, pp. 34-35, 40.

avait demandé à Paulin de lui envoyer des reliques pour la basilique qu'il était en train d'élever à Primuliacum. Paulin s'excuse de ne pouvoir lui envoyer qu'une parcelle de la Croix ⁽²⁴¹⁾ et il renvoie son ami à une dénommée Silvia qui a promis à Victor, le courrier ordinaire entre Sulpice et Paulin, « des reliques de nombreux martyrs d'Orient » ⁽²⁴²⁾. Cette Silvia ⁽²⁴³⁾ a toute chance d'être la personne à laquelle Rufin avait promis de traduire les *Recognitiones* Clémentines qui, en 406, seront, en définitive, dédiées à Gaudence de Brescia, après la mort de Silvia ⁽²⁴⁴⁾. Belle-soeur du ministre Rufin, un autre amateur de reliques, elle se trouvait en Egypte en 400 ⁽²⁴⁵⁾. Son retour n'était donc pas très ancien en 403. Mais nous ignorons *tout* des reliques qu'elle rapportait, de leur provenance comme de leur destination, en Italie du Nord comme en Aquitaine...!

CONCLUSION

Je ne me cache pas la fragilité de certaines conjectures et je me garde de toucher aux problèmes proprement archéologiques des basiliques où sont déposées ces reliques. Ces conjectures seraient-elles toutes fausses que ces mouvements de reliques

⁽²⁴¹⁾ PAULIN de Nole, *Ep.* 31, 1 (Ed. G. Hartel, *CSEL* 29, p. 268, l. 3-9).

⁽²⁴²⁾ *Ibidem* (p. 268, l. 1-3): « et ille (Victor) se spem eiusdem gratiae copiosam habere dixit a sancta Silvia quae illi de multorum ex Oriente martyrum reliquiis spondisset... ».

⁽²⁴³⁾ Sur cette Silvia, voir E.D. HUNT, *St Silvia of Aquitaine. The role of a Theodosian Pilgrim in the Society of East and West*, « *JThS* », 23 (1972), pp. 351-373 à corriger par P. DEVOS, *Silvie la sainte pèlerine*, « *ABoll.* », 91 (1973), pp. 105-117: *en Orient*; 92 (1974), pp. 321-343: *en Occident*.

⁽²⁴⁴⁾ RUFIN d'Aquilée, *In Clementis recognitiones Prologus* (CC 20, p. 281, l. 6-9): « opus quod olim uenerandae memoriae uirgo Siluia iniunctat (...) et tu deinceps iure hereditario deposcebas... ».

⁽²⁴⁵⁾ P. DEVOS, *art. cit.*, p. 114.

demeureraient et qu'ils attestent un certain nombre de relations avec l'Orient, avec la Palestine, quelles que soient les voies de communication. J'ai été amené dans la première partie de cet exposé à souligner le retentissement — réel ou vraisemblable — des invasions barbares et des tensions entre Occident et Orient sur les communications terrestres entre les deux parties de l'Empire à travers l'Illyricum. Les faits connus sont peu nombreux et nous en connaissons mal les circonstances précises. On peut cependant noter que ces échanges continuent au moment des pires tensions. Vigile de Trente, entre 399 et 404, confie au Comes Jacob des reliques des martyrs d'Anaune pour Jean de Constantinople...⁽²⁴⁶⁾ Mais nous avons vu Sisennius de Toulouse venir s'embarquer à Aquilée pour la Palestine⁽²⁴⁷⁾ et, en 404-405, la délégation envoyée par Innocent, les évêques de Milan et d'Aquilée à Jean Chrysostome prend, de Rome, la voie de mer⁽²⁴⁸⁾. Les pèlerinages vers la Palestine continueront, au-delà de la conquête arabe. Pour Aquilée, nous en avons la preuve dans cette ampoule de Terre sainte que Mme Guarducci vient de publier⁽²⁴⁹⁾ et M. Piussi nous a entretenus hier du Santo Sepolcro de la Basilique.

Ce sont là des objets « matériels », si je peux dire, en pensant à la fois à ces Préfaces de Rufin qui nous ont parlé des *merces orientales* et à la dualité des sources de notre information. Car, s'il est doux de rêver à Aquilée à des trouvailles littéraires aussi intéressantes que celles que nous avons vu se faire depuis quinze ans dans le domaine des *textes*, je crois qu'il est plus raisonnable d'attendre du sol même d'Aquilée les docu-

⁽²⁴⁶⁾ VIGILE de Trente, *Ep.* 2, 1 (*PL* 13, c. 552 C-E). J. Matthews (*Western Aristocracies and Imperial Court*, Oxford 1975, p. 190, n. 5) identifie de façon plausible ce Comes Iacob avec la « victime » de l'*Épigramme* 50 de Claudien. Mais il est difficile de dater de façon plus précise l'un ou l'autre écrit.

⁽²⁴⁷⁾ Voir, *supra*, p. 285.

⁽²⁴⁸⁾ PALLADIUS, *Dialogus*, 4.

⁽²⁴⁹⁾ M. GUARDUCCI, *Un ricordo di Terra Santa ad Aquileia*, « AN », XLV-XLVI (1974-75), 617-630.

ments qui amélioreront notre connaissance et de la ville et de ses contacts avec les autres parties de l'Empire. Ce sont des richesses que le temps a laissées à Aquilée, même s'il les a enfouies.

Il en est d'autres qu'il a laissées à la lumière. Dans la *Préface* de la traduction de la *Règle de Saint Basile* dont nous reparlera Mlle Thélamon, Rufin félicite le moine Ursacius de n'avoir pas imité ceux qui ont l'habitude d'interroger ceux qui reviennent d'Orient sur ses sites et ses richesses⁽²⁵⁰⁾, mais de s'être enquis des observances monastiques de l'Orient. Il a donc placé sa curiosité à un niveau un peu plus élevé et c'est elle que satisfait Rufin en lui traduisant la Règle de saint Basile, qu'il lui demande de diffuser⁽²⁵¹⁾. Je n'en dis pas davantage et vous cite au moins encore la *Préface des Recognitiones Clementis* adressée à Gaudence. Rufin s'y vante du « butin » qu'il arraché aux bibliothèques grecques, des « dépouilles de la Grèce » qu'il a transportées en Occident⁽²⁵²⁾. Ce n'est pas le plus important à coup sûr de ces propos. Je ne peux cependant pas ne pas être frappé par les métaphores maritimes autant que militaires que contiennent toutes ces proclamations⁽²⁵³⁾. Rufin revient, par mer, à Rome avec un *navire* chargé de *marchandises*, ou de *butin*. Le dernier terme n'est pas moins important. Il laisse percer une fierté de

(250) RUFIN d'Aquilée, *In regulam sancti Basilii prologus* (CC 20, p. 241, l. 7-11): « ... non ut aliquibus mos est uel de locis uel de opibus Orientis sollicitate percontatus... ».

(251) *Ibidem* (l. 24-26).

(252) RUFIN, *In Clementis recognitiones prologus* (CC 20, p. 281, l. 10-12): « praedam, ut opinor, non paruam graecorum bibliothecis direptam nostram usibus et utilitatibus conuectamus... »; (l. 24-26): « Peregrinas merces multo in patriam sudore transuehimus et nescio quam gratus me ciuium uultus accipiat magna sibi Graeciae spolia deferentem et occultos sapientiae thesauros nostrae linguae clauae reserantem ».

(253) Elles ne sont certes pas propres à Rufin ni à l'Occident. Thémistios, parlant des ports de Constantinople, oppose de la même façon les importations matérielles et les marchandises intellectuelles qui y entreront (*Or.* 4 - 60 D-61 C). L'image des *merces orientales*, avant Rufin, se trouve d'ailleurs chez Jérôme dès sa lettre à Paul de Concordia. Il promet à ce dernier des œuvres personnelles « quae cum plurimis orientalibus mercibus ad te, si Spiritus sanctus adflauerit, nauigabunt » (*Ep.* 10, 3 f.).

vainqueur, un certain mépris pour ces Orientaux. Or, nous sommes à la veille d'une cassure qui va aller s'accroissant et il faut bien reconnaître que, sans l'oeuvre d'un Rufin ou d'un Jérôme, la séparation aurait été bien plus grande encore. L'Occident doit à Aquilée et à ses fils d'être demeuré en contact avec la pensée orientale pendant un millénaire, en attendant que l'on puisse avoir accès à nouveau au grec. Aquilée, avant Venise, en a d'abord profité. Le P. Lemarié a certes évoqué l'an dernier le petit nombre des manuscrits bavarois contenant l'oeuvre de Chromace⁽²⁵⁴⁾, mais je rappelle que le *Commentaire des Epîtres de saint Paul* dont j'ai dit tout à l'heure quelques mots a été écrit à Salzbourg autour de 800⁽²⁵⁵⁾. Or, à cette époque, Juva-vum-Salzbourg dépendait toujours d'Aquilée. Tous ces textes n'ont pas connu le sort de ce *Commentaire*, resté peu utilisé, ni même celui des *Sermons* ou des *Tractatus* de Chromace. Ils ont été lus et relus, copiés et recopiés, même si l'on oubliait tout ce qu'ils devaient à Aquilée.

Mais il est une troisième série d'« importations ». Elles sont difficiles à fixer sur le papier dans la mesure même où il s'agit d'informations *orales*, telles qu'il en circule dans les ports. Je voudrais, en terminant, en suggérer l'importance à travers deux textes. L'un émane de Jérôme et concerne, non pas Aquilée, mais Porto et le Xenodochium de Pammachius et de Fabiola. Je crois qu'il n'est pas contre-indiqué d'appliquer au port d'Aquilée les propos tenus par Jérôme à propos de la circulation des nouvelles: « Au cours d'un seul été, déclare-t-il, la Bretagne — à l'extrême Nord — apprit ce dont l'Égypte et la Parthie — c'est-à-dire la Mésopotamie et les territoires romains de l'extrême-Est — étaient informées dès le printemps »⁽²⁵⁶⁾.

(254) J. LEMARIÉ, *Chromace d'Aquilée, Sermons*, t. 1 (SC 154), pp. 25 sq. - *La diffusion des oeuvres de saint Chromace d'Aquilée dans les scriptoria bavarois du Haut Moyen-Age* in *AAAd IX*, Udine, 1976, pp. 421-435.

(255) H.J. FREDE, *op. cit.*, I, p. 258.

(256) JÉRÔME, *Ep.* 77, 10.

Le second texte est emprunté à la lettre de Vigile de Trente à Jean Chrysostome. J'ai cité ici il y a trois ans le passage où Vigile, dans un « on dit », oppose la conduite des martyrs du Val d'Anaune à celles des Donatistes en Afrique⁽²⁵⁷⁾. Dans un autre passage, à propos du nom de l'un des trois martyrs, Alexandre, il évoque Alexandrie. Le tableau qu'il trace de la religion égyptienne ne me semble pas fait uniquement de poncifs ni entièrement livresque⁽²⁵⁸⁾. Il doit s'y mêler des informations orales, qui ne lui sont pas forcément venues par le Cappadocien Sisinnius..., ni, je le reconnais sans peine, par Aquilée. Je voulais simplement montrer comment un individu perdu dans une vallée des Alpes se trouve en relation avec la Cappadoce et Constantinople, possède des informations sur Alexandrie et l'Afrique. L'Empire était encore assez unifié pour que les nouvelles circulent sans obstacle. Mais, et pour finir par la Palestine, la ou plutôt les routes des Lieux saints demeureront toujours, y compris aux époques les plus sombres, les voies de transmission des nouvelles, des idées et des formes. Les textes, eux, voyageront beaucoup moins entre les deux communautés linguistiques...

(257) Y.-M. DUVAL, *L'influence des écrivains africains du III^e siècle sur les écrivains chrétiens de l'Italie du Nord dans la seconde moitié du IV^e siècle* in *Aquileia e l'Africa*, AAAA, V, Udine, 1974, p. 196.

(258) VIGILE de Trente, *Ep.* 2, 10 (PL 13, c. 557 B-C).